

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MARS.

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. MARS.

1785.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Des mœurs & de leur influence sur la prospérité ou la décadence des empires: Discours pour la cérémonie de l'ouverture des Etats-généraux de Languedoc; par Mr. l'abbé Soulavie, correspondant de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris, des académies de la Rochelle, Dijon, Pau, Nismes & autres d'Allemagne & d'Italie. A Paris, chez Quillau, 1784. in-8°.*

**C**E Discours, composé par un homme pénétré des vérités de la religion dont

Ce 2

il est ministre, plein de vues sages & solides, est écrit d'un style simple, convenable au genre démonstratif. Ce n'est pas une de ces spéculations creuses & impraticables touchant la félicité publique, félicité souvent considérée d'une manière aussi romanesque que le sont les moyens par lesquels on prétend l'établir. C'est le vrai bonheur ou le malheur des nations, rapproché de ses vraies causes. Il est inutile d'avertir que l'identité de nom ne doit pas faire confondre l'auteur avec le vicaire d'Entraigüé \*. On n'aura pas lu deux lignes de ce Discours, que cette erreur, si elle a pu naître, sera parfaitement dissipée.

\* 15 Juin  
1784. p. 238.

L'orateur a pris pour texte ces paroles du chapitre 14 des Proverbes de Salomon : *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatorum* (a). Ces deux propositions sont naturellement la division de son Discours, qu'il énonce en ces termes : Les bonnes mœurs sont le fondement de la gloire & de la prospérité des empires; c'est l'objet de la première partie. Quels remèdes ordonne une politique chrétienne contre leur dépravation ? C'est l'objet de la seconde. (b).

M<sup>r</sup>.

(a) Le titre de l'ouvrage porte pour épigraphe : *Stemus super vias antiquas, atque circumspiciamus que sit via bona & recta, & ambulemus in eâ.* (Sapient.). Ce beau passage n'est sans doute pas indigne du livre de la Sagesse; mais s'il y est effectivement, il a sçu se dérober à toutes mes recherches.

(b) Ouvrage qui à quelques égards remplit le même but. 15 Octob. 1784, p. 252.

M<sup>r</sup>. l'abbé Soulavie ne considère point les empires relativement à leur constitution ni à leur puissance, mais par rapport au genre de vie des peuples, qui furent agricoles, commerçans & conquérans. Il montre par des exemples multipliés l'influence des mœurs simples sur la félicité des peuples. Mais si le luxe & les vices ont pris la place des mœurs pures & sévères, comment remédier à cette dépravation? C'est, dit l'orateur, en maintenant la justice dans la société, en réformant les abus qui se sont glissés dans les tribunaux, en donnant à la jeunesse une éducation plus austère, en protégeant la vie agricole & pastorale &c.

La vérité de cette dernière observation devient tous les jours plus sensible. Le commerce bien réglé & porté à un certain point est sans doute d'une utilité & même d'une nécessité incontestable, & l'on ne peut qu'applaudir aux encouragemens que lui donnent des Souverains sages; mais il ne faut pas qu'il devienne l'esprit dominant d'une nation, il ne faut pas qu'il ravale l'agriculture, source de richesses plus invariables, plus sûres & plus pures; cet état naturel & primitif de l'homme, formellement exprimé dans l'ordre imprescriptible de la Providence (a); & où par là même, germe presque toujours l'innocence, le courage, la patience, la probité, & tant

---

(a) *In sudore vultus tui vesceris pane.* Gen.  
1<sup>er</sup> Décemb. 1781, p. 495.

d'autres vertus, tant d'avantages physiques & moraux, qu'une cupidité oisivement spéculatrice, & les subtilités du lucre commercial ne peuvent ni procurer, ni remplacer... Quand on compare d'un côté les Romains agriculteurs, sillonnant leurs champs avec des charres couvertes de lauriers (a), de l'autre les Grecs, les Tyriens & les Carthaginois faisant le négoce de toutes les mercantilles connues; quel contraste de mœurs & de succès!... Il n'est pas à douter que le *græca fides*, le *punica fides* ne soit un proverbe né de l'habitude & de l'exercice presque exclusif du commerce; la fraude, suivant la remarque d'un Pere, marchant presque toujours à côté d'une excessive cupidité, & devenant en quelque sorte le vice propre des commerçans (b). Nous avons vu dans ce tems même

---

(a) *Gaudet tellus laureazo vomere & triumphali aratore.* Tit. Liv.

*Jura dabat populis, posito modò consul aratro.*  
Ovid.

(b) *Studium avaritiæ sive fraudis quod proprium esse solet negociantium facinus.* Ven. Beda tom. 2 in Quadrag. — J'ai vu des ames simples & droites exalter la bonne foi de ces négocians qui à la bourse d'Amsterdam font des conventions sans signature & sans témoins, & y sont fideles. Mais comment allier cette bonne foi avec tant de banqueroutes frauduleuses, de faillites ou de cessations de paiemens? avec l'existence d'une ville (Viane) devenue l'asyle légal & autorisé de tous les banqueroutiers & fraudeurs quelconques? C'est un proverbe reçu en Hollande qu'il faut faire deux

me où le commerce est au dernier période de sa gloire, un écrivain éloquent & profond examiner si l'art de la navigation a été plus nuisible qu'utile, & se déclarer pour l'affirmative (a). M<sup>r</sup>. l'abbé de Mably dans ses *Observations sur le gouvernement*

*deux ou trois banqueroutes pour s'enrichir...* Il y a des vertus de commerce, comme de philosophie; elles n'excluent pas les artifices que le public ne pénètre pas, ou qui ne déshonorent pas. Quel est le peuple adonné au commerce, & qui dans ce commerce ne régle sa probité que sur des loix ou des considérations humaines, dont on ne puisse dire en toute vérité: *non defecit de plateis ejus usura & dolus* (Pl. 54)? Au contraire, « plus on s'éloigne, dit un auteur moderne, des endroits où l'argent circule, plus on trouve de probité, d'hospitalité & de franchise. Plus on s'éloigne des lieux de commerce, plus on s'éloigne des vices qu'il engendre ». Observation dont j'ai cent fois éprouvé la vérité; & je puis dire de toutes les nations regardées comme des demi-barbares & sauvages, par lesquelles j'ai passé: *Barbari verò præstabant non modicam humanitatem nobis.* Aft. 28.

(a) Voyez le *Discours* de Mr. Carrié Laffalle. Geneve 1783. — 1 Mai 1782, p. 26. — 1 Nov. 1782, p. 320. Effets généraux & inévitables de l'esprit d'intérêt, 1 Juin 1779, p. 163. Si on en cherche un exemple dans l'état actuel de la politique de l'Europe, on trouvera que la Hollande n'est réduite à l'état où elle est, que depuis qu'elle est exclusivement dominée par la cupidité commerciale, depuis que l'esprit d'un intérêt fordidé, d'une économie lâche & mesquine a remplacé les vues grandes & courageuses des fondateurs de la république.

*Et les loix des Etats-unis de l'Amérique* (a) croit voir la chute de cette république dans son esprit mercantile & cette cupidité de commerce qui là, comme par-tout ailleurs, combat la solidité & la consistance de la constitution. Après avoir développé les vues

(a) Amsterdam chez Rosart, & se trouve à Liege chez Defoer & Lemarié, 1784. in-8°. Prix 30 sols. Ouvrage où il y a d'excellentes & de très-mauvaises choses, & plus d'une contradiction assez failante pour n'échapper pas aux lecteurs tant soit peu attentifs. Le moien, par exemple, de concilier ces deux passages sur la liberté de la presse. « A quelle inconstance » de doctrine, à quelles bizarreries, à quels » désordres ne devriez-vous pas vous attendre, si chaque citoien qui a quelque talent » pour écrire, pouvoit impunément entrete- » nir le public de ses rêveries & attaquer les » principes fondamentaux de la société? Ce » n'est pas ainsi que se sont gouvernés ces » républiques anciennes qui méritent notre » admiration; elles se désoient de la foi- » blesse de l'esprit humain; elles savoient » combien le mensonge établit facilement son » empire sur les hommes; elles connoissoient » les passions dont la multitude est agitée; » de-là leur attention à proscrire tout ce qui » pouvoit porter quelque atteinte aux mœurs; » si l'impression leur eût été connue, il n'est » pas vraisemblable qu'elles eussent permis à » des écrivains téméraires de publier des pa- » radoxes dangereux pour faire du bruit, » &c. » (*Ecoutez maintenant un langage un peu différent*). « Sans la liberté de la presse il » ne peut y avoir de liberté de penser, & » nos mœurs par conséquent & nos connois- » sances ne peuvent faire aucuns progrès. » Accordons tout aux savans (*tous ceux qui » écrivent, prétendent l'être*) qui dissentent » sur

du plus profond politique de l'antiquité \*  
 sur cette matiere, il continue de la sorte :  
 « Si j'avois été assez heureux, dit-il, pour  
 être un citoïen de Géorgie, je crois que  
 dans l'assemblée qui en régla la constitu-  
 tion, j'aurois parlé ainsi. *Mes freres,*  
*mes amis, les hommes n'ont de véritables*  
*richesses que les productions de la terre.*  
*Voulons-nous être solidement heureux, ap-*  
*prenons à nous contenter des fruits que*  
*nous devons à notre travail ; ils nous suf-*  
*firont & ne nous manqueront jamais. Je*  
*vois avec chagrin que vous ordonnez de*  
*graver sur le sceau de la république une*  
*belle maison ; j'aimerois mieux qu'il ne*  
*présentât qu'une maison simple & modeste,*  
*qui rappelleroit à notre postérité des*  
*mœurs sans luxe & sans faste. Je verrai*  
*avec plaisir, dans l'empreinte de ce sceau,*

\* Platon.

---

sur les loix, les réglemens, les révolutions  
 & les arrangemens particuliers de la poli-  
 tique & de l'administration ; leurs erreurs  
 ne tirent point à conséquence ; leurs dis-  
 cussions, quelles qu'elles soient, aiguïsent  
 notre entendement, l'accoutument à une  
 marche réglée & jettent des lumieres utiles  
 à la morale & à la politique ». Ceux qui  
 connoissent les autres ouvrages de Mr. de  
 Mably, ne seront pas surpris de le voir faire  
 de la religion une affaire presque purement  
 humaine. Nous avons vu que sa morale n'é-  
 toit pas plus céleste \*. Quant au style de cet  
 ouvrage, il est traînant, diffus, négligé ; on  
 dirait que l'auteur a écrit à contrecœur sur  
 cette matiere qui est cependant sa matiere  
 favorite.

\* 15 Fév.  
 1784. p.312.  
 — 1 Avril  
 1784. p.543.

„ un champ de bled , une prairie couverte  
 „ de gros & de menu bétail , & une riviere  
 „ qui la traverse. „

“ A ces images qui peignent votre caractere , pourquoi voulez-vous ajouter un vaisseau qui vogue à pleines voiles. Plût à Dieu que jamais aucun vaisseau , en nous apportant des besoins & des plaisirs inconnus ne vienne nous dégoûter d'une simplicité qui peut suffire à notre bonheur. Plût à Dieu fussions-nous enfoncés dans les terres & n'eussions-nous à craindre de tous côtés que le voisinage des Sauvages bien moins dangereux que la mer qui baigne nos côtes. Pourquoi cherchons-nous à favoriser les ports de Savanah & de Sunbury. Gardons-nous de suivre l'exemple de cette malheureuse Europe qui a voulu établir sa force , sa puissance & son bonheur sur des richesses qui devoient l'affoiblir & l'appauvrir. „

“ Si nous regardons le commerce comme l'objet & la fin d'un Etat florissant , il faut , dès ce moment , renoncer à tous les principes d'une bonne politique , ou nous attendre qu'après les avoir établis , ils seront bientôt renversés. Si nous voulons encourager les vertus dont nous avons besoin & les faire aimer à nos enfans , accordons des honneurs , des récompenses , des distinctions aux cultivateurs les plus habiles & les plus laborieux , & qui , pour apprendre à défendre leurs possessions , se délasseront des travaux de la charrue par

„ les exercices glorieux de la milice. Ne  
 „ songeons point à attirer parmi nous une  
 „ grande multitude d'hommes, ils ne vau-  
 „ dront pas une poignée de bons citoyens  
 „ qui auront de l'ame & de la vertu. „

Pour persuader les Américains par une  
 autorité patriotique, peut-être plus propre à  
 faire impression sur eux que celle de Platon,  
 M<sup>r</sup>. de Mably cite un passage remarquable  
 du docteur Brown. Je crois, dit cet auteur  
 dans son ouvrage des *Loix angloises*, que si  
 l'on veut bien étudier la nature & les effets  
 du commerce, on demeurera convaincu que,  
 soit dans ses commencemens, soit dans sa  
 médiocrité, il est très-avantageux à une na-  
 tion; mais qu'arrivé à son plus haut période  
 par des progrès ultérieurs, il lui devient  
 réellement dangereux & funeste. D'abord il  
 pourvoit aux nécessités mutuelles des nations  
 commerçantes, il prévient leurs besoins, il  
 augmente leurs connoissances, il les guérit  
 de leurs préjugés, il y étend les sentimens de  
 l'humanité; ensuite il procure au peuple des  
 agrémens, il multiplie le nombre des citoyens,  
 il bat de la monnoie, il fait naître les  
 sciences & les arts, il dicte des loix équita-  
 bles, il répand au long & au large l'abon-  
 dance & la prospérité; mais parvenu enfin  
 à son troisieme & plus haut période, il change  
 de nature & produit de tout autres effets. Il  
 amene les superfluités avec l'opulence, il en-  
 gendre l'avarice, il enfle le luxe; & en même  
 tems qu'il porte parmi les personnes du plus  
 haut rang un raffinement de délicatesse qui

acheve de les amollir, il corrompt visiblement les principes de toute la nation.

D'abord l'industrie est frugale, sans être incompatible avec la générosité. Bornée à ce qui intéresse le nécessaire, renfermée dans une jouissance modérée des biens de la vie, elle emploie volontiers son petit superflu en libéralités & en largesses. Mais, à mesure que l'industrie augmente les richesses, elle augmente aussi le goût de l'opulence : l'amour de l'argent étant l'ouvrage de l'imagination, & non du sentiment, on ne s'en rassasie point ; on se dégoûte des objets des passions naturelles : il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser de l'argent. Un homme qui l'a contractée s'en occupe tout entier ; il y concentre toutes ses vues. Rien n'égale à ses yeux la satisfaction de grossir ses trésors. Ainsi tout marchand qui vise à l'opulence doit par cela même devenir industriel, & ce qui le rend industriel, doit le rendre avare. Or ce qui est vrai du particulier, l'est aussi du corps entier d'une nation qui commerce. Si cette nation trafique pour s'enrichir, si sa dernière fin est d'arriver à l'opulence, & si, dans cet esprit, les chefs même de cette nation sont des commerçans, le caractère prédominant de tout le corps sera une industrieuse avarice. On ira fouiller dans tous les climats ; on bravera toutes les mers pour satisfaire aux besoins de l'avarice & du luxe.

“ A cette autorité si grave, poursuit M<sup>r</sup>.

„ de Mably, je pourrois joindre celle de  
 „ Cantillon, homme du génie le plus péné-  
 „ trant & le plus étendu. Il avoit fait lui-  
 „ même un très-grand commerce, & démêlé  
 „ tous les ressorts qui le font mouvoir &  
 „ agir, & auxquels les commerçans, les  
 „ banquiers, les agioteurs, les spéculateurs  
 „ d'affaires obéissent fidèlement. On voit que  
 „ l'argent est l'ame de toutes leurs opéra-  
 „ tions, qu'ils habitent un país, mais n'ont  
 „ point de patrie; que leur cupidité se com-  
 „ munique insensiblement à tous les ci-  
 „ toïens, qui, ayant toujours de nouveaux  
 „ besoins, ne peuvent jamais avoir assez de  
 „ fortune. Considérant ensuite le commerce  
 „ en homme d'Etat, il prouve très-bien qu'il  
 „ ne donne & ne peut donner à un peuple  
 „ qu'une puissance passagere & momentanée.  
 „ Cette opulence dont il est si fier disparoit  
 „ promptement, parce que les fraix d'un  
 „ riche commerce étant augmentés, on aban-  
 „ donne ses propres marchandises pour courir  
 „ après celles d'un peuple pauvre, où la  
 „ main-d'œuvre est à bon marché. Alors on  
 „ accuse les administrateurs de sottise ou de  
 „ négligence, parce que le commerce est  
 „ détruit, & que l'argent devient plus rare;  
 „ comme s'il étoit en leur pouvoir de chan-  
 „ ger la nature des choses. „

„ *Cependant, remarque Cantillon, dans*  
 „ *les momens d'opulence dont on a joui, on*  
 „ *s'est enivré de sa prospérité; on s'est fait*  
 „ *des idées chimériques de sa puissance; on*  
 „ *méprise ses voisins, parce qu'ils sont*

„ moins riches ; on croit avoir droit de les  
 „ dominer, ou du moins de les traiter cava-  
 „ lièrement. Soit ambition, vanité, igno-  
 „ rance, qualités qui s'associent merveilleu-  
 „ sement, on forme, sans qu'on s'en apper-  
 „ çoive, des entreprises au-dessus de ses for-  
 „ ces. De-là les emprunts & toute cette  
 „ adresse admirable par laquelle on parvient  
 „ à se faire un très-grand crédit. Mais ;  
 „ comme les hommes ne sont jamais assez  
 „ sages pour se corriger par une expérience ;  
 „ on imagine des banques, pour que le pa-  
 „ pier tienne lieu de l'argent qu'on n'a pas,  
 „ & bientôt on soutiendra que le crédit est  
 „ la source de la puissance d'un Etat.  
 „ Vaine ressource ! La richesse imaginaire  
 „ des banques disparoît, & l'on songe enfin à  
 „ ranimer le commerce par la voie des ar-  
 „ mes, sans prévoir que la guerre absorbera  
 „ plus de richesses que n'en peut procurer le  
 „ commerce le plus heureux. „



*Instructions familières pour les dimanches & fêtes de l'année, par l'auteur des O de l'Avent & des Béatitudes. A Paris, chez Defaint ; à Liege, chez Orval-Demazeau & Lemarié, 1784. 2 vol. in-12.*

**L'**Auteur de ces Instructions très-avantageusement connu par sa manière de traiter les choses chrétiennes, solide, claire, méthodique & pleine d'onction \*, soutiendra

\* 1 Avril  
 3281. p.490.

parfaitement sa réputation par ces *Instructions familiares*, bien propres à confirmer les fideles dans le goût & la pratique des moralités évangéliques. Je voudrois seulement qu'on les eût nommées *Exhortations*, car ce titre leur convient mieux ; & qu'on vît à la tête de chacune un passage de l'Écriture qui en exprimât le sujet ; suivant l'ancienne & respectable coutume des prédicateurs, qui donne aux discours une espece de sanction divine, en avertissant les auditeurs & les lecteurs que c'est sur tel oracle de l'Esprit saint que sont fondés les avis qu'on va leur donner.



*Le clergé des cathédrales, centre du presbytere des églises &c. A Amsterdam. 1784. broch. in-12.*

**P**Etite rapsodie pleine de bévues & d'erreurs, qui à la première vue paroissent assez indifférentes, mais qui dans le fonds, dans l'intention & les vues de l'auteur, sont des artifices de secte, destinés à faire naître des troubles dans la hiérarchie de l'Eglise, à troubler l'union catholique ; à ménager des subterfuges à des esprits inquiets & tracassiers, contre les décisions de l'Eglise, contre l'autorité des évêques ; & à avancer enfin de plus en plus l'ouvrage de ténèbres qui se consume sous nos yeux, sans pour ainsi dire qu'on s'en aperçoive. 15 Nov. 1784, p. 417.  
— 15 Fév. 1785, p. 242 & suiv.

Tractatus politico-medicus de dysenteriâ in genere, auctore J. C. Jacobs, medicorum Bruxellensium collegâ. *A. Rotterdam, chez van Beman; à Bruxelles, chez le Maire; à Liege, chez Lemarié, 1784. 1 vol. in-8°. de 138 pag. Prix 4 escal. (\*)*.

L'Ordre, la clarté, l'érudition, un style pur & tel que les amateurs de la belle latinité seront étonnés de voir dans le tems actuel, distinguent ce traité, & ne peuvent donner de l'auteur qu'une idée très-avantageuse. Il seroit difficile de composer un traité plus complet sur la dysenterie (a), & de recueillir avec plus de soin ce que les médecins de tous les âges & de toutes les nations ont écrit sur une maladie qui dans ces dernières années a été particulièrement funeste à nos provinces belgiques. M<sup>r</sup>. Jacobs envisage le mal sous tous les points de vue qu'il présente; il ne néglige pas la crainte de la contagion

---

(\*) Prix excessif & absolument disproportionnel, quoique l'édition soit belle. On diroit que la multitude toujours croissante des imprimeurs & des libraires devoit diminuer le prix des livres, comme il arrive dans tout autre genre de marchandises; dans celui-ci c'est précisément le contraire.

(a) Traité de Mr. Eloi sur la même maladie. 15 Août 1780, p. 609.

15. Mars 1785.

407

contagion qui pourroit ralentir le zèle des médecins, & leur indique les précautions les plus rassurantes; parmi lesquelles nous ne compterons pas avec lui les cauterés, & bien moins encore l'inoculation de l'épidémie (a). Une telle précaution me donneroit autant de peur què le mal, puisque dans le fonds elle n'est autre chose que lui-même.



*De l'Etat religieux; par Mr. l'abbé de Bonnefoi, & Mr. l'abbé Bernard, avocat au parlement. A Paris, chez la veuve Hérissant; à Liege, chez Lemarié. 1784. Vol. in-12 de 377 pag. Prix 2 liv. 8 sols broché.*

**L**Es sept chapitres qui composent cet ouvrage, en développent le sujet d'une manière à satisfaire tout homme raisonnable, & dégagé sur-tout de préjugés; car ce point est bien essentiel pour juger sagement la question qu'on traite ici. Le chapitre premier traite de *l'Esprit de l'état religieux*. Cet esprit est utile, important, sublime même; il tend à la perfection évangélique: aussi les plus grands détracteurs de l'état monastique

---

(a) On sent bien que l'auteur a pris cet empirisme de Mr. Samoilowitz. Aussi ne manque-t-il pas de le citer. Ce qu'il en faut penser, 15 Fév. 1782, p. 262.

n'ont-ils jamais osé l'attaquer de ce côté. Il faudroit être en effet insensé pour blâmer un état dont le but est de dégager l'homme de ses passions, & de le porter à la pratique de toutes les vertus. — Chapitre II. *Son établissement & ses progrès.* Tout ceci est historique, curieux, intéressant & appuié sur des témoignages qui supposent des recherches de la part des auteurs. — Chapitre III. *Services qu'il a rendus à l'Eglise.* On ne peut les révoquer en doute; il suffit de savoir qu'indépendamment des travaux multipliés des religieux dans l'ancien continent, ce sont eux qui ont prêché la foi, qui ont établi la religion chrétienne dans l'Inde, à la Chine, dans le Nouveau-Monde, & qu'ils l'ont souvent soutenu au prix de leur sang chez les nations barbares: mais les auteurs n'ont garde de parler de cela, il eût fallu faire une mention honorable d'une Société dont ils avoient bien résolu de ne rien dire; excepté précisément un petit mot à la p. 72, pour ne pas défavouer au moins son existence. — Chapitre IV. *Services qu'il a rendus à la société.* Un philosophe sera peu frappé peut-être de tout ce qui a été dit jusqu'à présent: mais sera-t-il insensible à plusieurs bienfaits qui servent à rendre son existence plus douce, & qu'il tient de la main de ces religieux qu'il méconnoit avec tant d'ingratitude, que dis-je? qu'il accable d'un mépris si humiliant? Le tableau qu'on présente ici, est bien propre à diminuer cette amertume, à inspirer des sentimens plus favorables.

rables. — Chapitre V. *Son utilité actuelle*: Malgré tout ce que l'on peut dire contre les religieux, on ne peut disconvenir qu'ils ne se rendent encore utiles; & c'est une preuve de fait, qui est sous les yeux de tout le monde. Les savans ouvrages qu'ils ont publiés, suffiroient seuls pour constater les avantages que la société en retire; mais l'on sera un peu surpris de la singulière partialité qui préside à l'énumération de ces ouvrages. Il n'y a ici presque d'autres auteurs que des Bénédictins. *L'Art de vérifier les dates*, est un de ces chef-d'œuvres (a). — Chapitre VI. *Des biens des religieux*. “ Plus on est  
 „ avide, moins on pardonne aux autres  
 „ leurs richesses; la plupart de ceux qui s'é-  
 „ levent contre les religieux, le feroient avec  
 „ moins de zèle, ou plutôt avec moins de  
 „ fiel, s'ils ne possédoient rien; ils leur pa-  
 „ roissent coupables, parce qu'ils sont riches;  
 „ l'envie fortifiée par le mépris pour la reli-  
 „ gion, les regarde comme des oisifs qu'en-  
 „ richissent l'ignorance & la superstition, &  
 „ qu'il faut dépouiller dans un siècle éclairé.  
 „ Ne peut-on pas comparer la multitude  
 „ qui demande ainsi leur expoliation, à la  
 „ populace romaine, sollicitant des loix agrai-  
 „ res? Cicéron s'opposant à l'injustice & au  
 „ délire de ses concitoyens, défendit avec

---

(a) 15 Fév. p. 241. Du reste, nos auteurs le connoissent si peu, qu'ils l'attribuent à un seul écrivain.

„ succès la loi sacrée de la propriété. . . .  
 „ Aujourd'hui que les déclamations contre  
 „ les religieux sont universelles, il est éton-  
 „ nant qu'ils ne leur opposent pas un recueil  
 „ de leurs actions de charité & de patrio-  
 „ tisme : la calomnie seroit réduite au si-  
 „ lence ; & dans ce siècle philosophe, les  
 „ religieux seroient le plus bel hymne à l'hu-  
 „ manité ... Ce chapitre est supérieurement  
 traité, les bornes de ce Journal ne nous per-  
 mettent pas d'en copier tout ce qui mérite de  
 l'être. (a) — Chapitre VII. *De la réforme.*  
 C'est ici le point important ; & l'on ne peut  
 nier qu'elle ne soit en général nécessaire,  
 aujourd'hui plus que jamais. Les auteurs ont  
 raison d'insister principalement sur la régula-  
 rité des noviciats \*. Mais pour présider à ces  
 noviciats, quels hommes faudroit-il ? Hélas !  
 déjà les séminaires épiscopaux, ce noviciat  
 des pasteurs de l'Eglise est à l'abandon ! c'est  
 un champ sans culture, sans cultivateur.  
 Respectons le mystère de l'avenir, & atten-  
 dons en tremblant les événemens qu'il réce-  
 le dans son sein.

Parmi les autorités de toutes especes que  
 les auteurs recueillent avec autant d'exac-  
 titude que de choix, nous transcrivons avec plaisir  
 le passage suivant. “ J'ai habité, dit Mr. de

\* Observ.  
 importan-  
 tes & bien  
 négligées,  
 1 Juin 1781.  
 p. 176. —  
 3 Mars 1782  
 p. 324.

---

(a) Voyez les réf. du C. d'Albon, 1 Mai  
 1783, p. 6. — Autres, 1 Mai 1782, p. 8,  
 12, 14. — 1 Oct. 1783, p. 229. — 1 Janv.  
 1784, p. 27. — 1 Juillet 1784, p. 387.

99 Mirabeau , dans le voisinage d'une abbaye  
99 à la campagne. L'abbé, qui partage avec  
99 les moines, en tiroit 6000 livres; je veux  
99 bien que la portion conventuelle fût plus  
99 forte, mais c'est de peu de chose. Sur les  
99 6000 livres de rente restantes, ils étoient  
99 trente-cinq; à savoir quinze de la maison,  
99 & vingt jeunes novices étudiants, at-  
99 tendu qu'il y avoit un cours dans cette  
99 maison. Ces trente-cinq maîtres avoient en  
99 comparaison peu de domestiques; mais ils  
99 en avoient au moins quatre. Or, je de-  
99 mande si un gentilhomme, vivant dans  
99 sa terre de 6000 livres de rente, en au-  
99 roient eu davantage? Ainsi donc, entre lui,  
99 sa femme, & quelques enfans, à peine au-  
99 roient-ils vécu dix dans ce territoire; & voi-  
99 là quarante d'arrangés en vertu d'une in-  
99 stitution particulière. En conséquence donc  
99 du principe établi, qu'il ne sauroit s'éle-  
99 ver de nouveaux habitans dans un état,  
99 qu'à proportion des moïens de subsistance;  
99 que plus cette subsistance est volontairement  
99 resserrée par ceux qui occupent le terrain,  
99 plus il en reste pour fournir à une nouvelle  
99 peuplade: il est impossible de nier que, tou-  
99 tes autres choses mises à part, les établis-  
99 semens des maisons religieuses ne soient  
99 très-utiles à la nombreuse population. Que  
99 ce soit de par le Roi, de par saint Be-  
99 noît, de par saint Dominique, qu'un  
99 grand nombre d'individus s'engagent vo-  
99 lontairement à ne consommer que cinq  
99 sols par jour; toujours est-il vrai que ces

99 fortes d'institutions aident fort à la popu-  
 99 lation , simplement en donnant de la mar-  
 99 ge & laissant du terrain à d'autres plan-  
 99 çons... La Suede changea entierement  
 99 son gouvernement en embrassant la pré-  
 99 tendue réforme ; mais qui l'eût considérée  
 99 après les regnes durs & absolus de Charles  
 99 XI & de Charles XII , eût été bien éton-  
 99 né d'y voir si peu de moines , & tant  
 99 de dépopulation & de misere. Ce n'est pas  
 99 le rétablissement des moines qui a fait tom-  
 99 ber de moitié le commerce & la richesse  
 99 de la Hollande depuis le commencement  
 99 de ce siecle ; mais le luxe y a enfin en-  
 99 grainé , la consommation y a doublé , &  
 99 le commerce diminué. Ces célèbres Da-  
 99 nois d'autrefois , qui ont fait trembler toute  
 99 l'Europe , sont morts ; mais depuis deux  
 99 cents ans qu'ils ont chassé les moines , il  
 99 seroit tems de voir cette antique pépiniere  
 99 se repeupler de héros. Henri IV & Louis  
 99 XIV ensuite trouverent le moien de réta-  
 99 blir leur royaume sans rien changer à la  
 99 religion établie. Je vois que le judicieux  
 99 David Hume & plusieurs autres Anglois se  
 99 plaignent que leur patrie se dépeuple ; ils  
 99 en cherchent des raisons de détail , faute  
 99 d'avoir touché au vrai point , qui est que  
 99 l'Angleterre est devenue riche , que la ri-  
 99 chesse augmente la consommation , & di-  
 99 minue en conséquence d'autant la popula-  
 99 tion „. *Traité de la popul. ch. 2.*

A ces raisons de la dépopulation chez les  
 Protestans , il faut ajouter la dégradation des

15. Mars 1785.

413

mœurs, qui fuit toujours la perte de la véritable religion, de ses fruits & de ses effets précieux, sur-tout de cette impression salutaire & infiniment efficace, que la pompe & la magnificence du culte, la vue des églises & de la majesté des rites chrétiens, font sur l'esprit du peuple, pour resserrer les liens de la conscience, renforcer la sanction des loix divines, maintenir la décence, la pudeur, la foi conjugale, toutes les qualités qui assurent une population nombreuse & vigoureuse. \*

\* 1 Mai

1782. p. 15.

Voici une nouvelle preuve de l'exacritude & de la véracité des rédacteurs de la nouvelle *Encyclopédie* prétendue *methodique*: On lit au mot *BEZE*: "*abbaye de France en Champagne, où quatre cénobites consomment 100,000 liv. de rente aux yeux d'un village famélique. On ne s'apperçoit que trop de sa richesse dévorante, à l'indigence extrême & au délabrement du bourg de même nom, dans lequel elle est située; il semble que le fer & le feu y aient passé: les terres, les prés, les bois, tout est aux religieux*". Écoutez maintenant nos auteurs. "L'abbaye de  
„ Bèze a été fondée en 614, par un Duc  
„ de Bourgogne, pour servir de retraite à  
„ l'un de ses fils, qui en fut le premier abbé.  
„ Le bourg de Bèze & les villages voisins  
„ lui doivent leur origine. En 1732, la  
„ menſe abbatiale aiant été affectée à la do-  
„ tation de l'évêché de Dijon, la totalité  
„ des revenus de l'abbaye ne fut eſtimée que  
„ 20,000 livres: par une ſage adminiſtration  
„ & par des dépenses conſidérables les religieux  
„ portèrent leurs terres à leur plus haut point

de valeur; en sorte que depuis le dernier  
 partage ils jouissent de près de 30,000 li-  
 vres de rente. Cette abbaïe est composée  
 de dix religieux: sans doute elle est riche;  
 mais sa richesse n'est point dévorante; ses  
 domaines sont répandus dans le territoire  
 de douze villages. Quoique le bourg de  
 Bèze soit sujet à des inondations extraor-  
 dinaires, comme le dit l'auteur lui-même,  
 cependant les habitans, loin d'être  
 réduits à l'indigence extrême, sont tous  
 propriétaires. La dîme s'affirme 4000 li-  
 vres: ils jouissent donc au moins de 40,000  
 livres de rente en fonds de terre; tout n'est  
 donc pas aux religieux. Qu'on compte  
 actuellement les mensonges contenus dans ce  
 peu de lignes de l'article encyclopédique! (a)

---

(a) 15 Fév. 1785, p. 261, & autres *ibid.*  
 15 Nov. 1784, p. 425. Je dois avertir  
 que les *Observations* de Mr. l'abbé Cavanilles,  
 dont il est parlé dans ce dernier numéro,  
 pour être absolument décisives contre les Ency-  
 clopédites, n'en sont pas pour cela un ouvrage  
 sans reproche, comme quelques-uns de nos  
 lecteurs se le sont imaginé, par les coups de  
 vigueur que le jeune abbé porte à la lourde  
 masse de cette nomenclature informe. Je dis  
 le jeune abbé, parce qu'on lui trouve ici &  
 là de petites allures philosophiques, dont, à  
 ce que je pense, un âge plus mûr l'auroit  
 préservé; car du reste je ne le connois pas.  
 Il faut une assez forte dose de préjugés pour  
 être aussi content que lui, de l'*exact* Robert-  
 son \* & de Mr. de Condillac \*\*. Mr. l'abbé  
 Cavanilles avoit certainement de meilleurs  
 moïens que ceux qu'il a employés, pour con-  
 fondre

\* 1 Mars  
 1778. p. 393.

\*\* 1 Fév.  
 1780. p. 185  
 & aut. *ibid.*  
 15 Juillet  
 1780. p. 451.  
 = 1 Avril  
 181. p. 472.

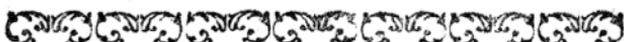
Les deux auteurs ont pris, pour épigraphe, ces paroles de Voltaire : " On ne peut nier  
 „ qu'il n'y ait eu dans le cloître de très-  
 „ grandes vertus. Il n'est guere encore de  
 „ monastere qui ne renferme des ames admi-  
 „ rables , qui font honneur à la nature hu-  
 „ maine. Trop d'écrivains se sont plû à re-  
 „ chercher les désordres & les vices dont fu-  
 „ rent souillés quelquefois ces asyles de la  
 „ piété. Nul état n'a toujours été pur. *Es-*  
 „ *sai sur les mœurs & l'esprit des nations* ,  
 „ chap. 39 „ Ce passage est d'autant plus  
 frappant qu'il est tiré d'un écrivain qu'on  
 n'accusera pas certainement d'une aveugle  
 prédilection pour les religieux. (a)

Quoique ce livre soit en général rempli  
 de bonnes observations , & qu'il forme une  
 réfutation victorieuse des erreurs & des calom-  
 nies diverses que les philosophistes ne cessent  
 de refasser de toutes les manieres ; bien des  
 gens lui préfèrent l'*Apologie de l'état reli-*  
*gieux* que nous avons annoncée en son

fondre les calomnies de l'Encyclopédiste contre les théologiens d'Espagne. Voyez le *Cat. phil.* n. 618 & les art. ANSELME, DUNS, HANGEST, SUARES, THOMAS D'AQUIN &c. dans le *Dict. hist.*

(a) " Il est certain, ajoute le même Vol-  
 „ taire, que la vie séculiere a toujours été  
 „ plus vicieuse, & que les plus grands crimes  
 „ n'ont pas été commis dans les monastères ;  
 „ mais les désordres ont été plus remarqués  
 „ par leur contraste avec la règle „. Autres  
 passages du même, Avril 1775, p. 238. —  
 § Mai 1782, p. 15.

tems (a). S'il y a dans celle-ci moins de prétentions scientifiques, il y a aussi moins de prévention & d'esprit de parti, & en même tems plus de sentiment, plus de cette simplicité éloquente & touchante qui laisse une empreinte profonde de conviction dans les cœurs droits.



*L'influence de Fermat sur son siècle, relativement aux progrès de la haute géométrie & du calcul, & l'avantage que les mathématiques ont retiré depuis & peuvent retirer encore de ses ouvrages : discours qui a remporté le prix double à l'académie royale des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse en 1783 ; par Mr. l'abbé Genty, docteur agrégé en l'université de Paris.*

*Usque ego posterâ*

*Crescam laude recens.*

HORAT. Od. 30, Lib. III.

A Orléans, de l'imprimerie de Couret de Ville-neuve. 1784. In-8°.

**C**Eux qui ne connoissent que peu le mérite de Fermat, croiront peut-être que ce discours contient des éloges exagérés &

---

(b) Y Août 1779, p. 471. On la trouve à Liege chez Desoer & Lemarié, & à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal.

auront de la peine à se persuader l'influence que ce savant a eu sur son siècle (a); mais ceux qui l'apprécieront sans préjugé, ne penseront pas que l'orateur a violé les droits de la vérité. Fermat vivoit dans un tems où les savans étoient modestes, où les trompettes académiques n'existoient pas, où le savoir content d'être réel, dédaignoit les petits moïens d'une vaine célébrité: de-là vient que le moindre rimailleur ou romancier de nos jours fait plus de bruit que l'illustre magistrat de Toulouse, géometre, physicien & homme de lettres; mais ses connoissances n'en ont pas moins fixé l'attention des savans de son siècle, & la postérité en a recueilli des fruits subsistans. " Il fut, dit l'abbé  
 „ Genty, le rival & le vainqueur de Des-  
 „ cartes; il fut le précurseur de Newton &  
 „ de Leibnitz, & leur donna les principes  
 „ & les germes très-développés de leurs in-  
 „ ventions; il fournit un aliment à l'activité  
 „ des plus grands génies de son siècle & du  
 „ nôtre; & ses découvertes sur les nombres  
 „ font encore le désespoir des plus fortes têtes  
 „ de nos jours. Ce qui doit nous étonner  
 „ encore plus, & le rendre à jamais digne  
 „ de nos hommages, il fut se vaincre lui-  
 „ même & résister aux vaines illusions de  
 „ l'orgueil: sans ignorer ses propres forces,  
 „ il fut toujours modeste. „

---

(a) Voyez FERMAT (Pierre) dans le nouv. *Dict. hist.*



**J**E viens de lire dans une feuille publique une *Lettre* qui paroît ne pouvoir être trop connue. Eloigné des extrêmes, l'auteur parle avec une modération sage & équitable qui fait toujours le ton de la raison.

*De tout tems on a cherché des moïens de perfectionner l'éducation des femmes, plus négligée, peut-être plus difficile & plus pénible, certainement aussi importante que celle des hommes. Les fondateurs de quelques Congrégations religieuses du dernier siècle s'en sont occupés ; mais leurs bonnes intentions n'ont pas produit, ou ne produisent plus les fruits qu'on en devoit attendre. L'instruction que reçoivent, dans la plupart de nos couvens, les personnes du sexe, est insuffisante ; & souvent même les dogmes salutaires de la religion n'y sont pas enseignés d'une manière à les faire chérir dans tous les tems de la vie. De jeunes femmes qui renoncent au monde, avant de l'avoir connu, peuvent-elles d'ailleurs apprendre à d'autres à s'y conduire ? Je ne veux point cependant détourner les meres de famille d'envoier leurs filles dans ces asyles de la piété chrétienne : ce titre est dû à plus d'une communauté, quoi qu'en puissent dire les partisans de certaines pensions que je vois se multiplier à mon grand regret. Mon desir est de chercher avec vous, Monsieur, si on ne parviendroit pas à tirer*

15. Mars 1785.

419

un meilleur parti de ces asyles qu'il faut  
conserver.

Il y a dans le monde des femmes respectables par leurs lumieres & leurs talens, à qui je crois assez de zele & de charité, pour se dévouer à l'éducation des jeunes personnes : appellons-les à cette bonne-œuvre; mais laissons-leur la liberté de rentrer dans le monde. Que soumises, pour le maintien de l'ordre, aux supérieures de chaque communauté, elles habitent, si le local le permet, un quartier séparé; & que là, elles fassent suivre à leurs élèves un cours d'études tracé par les hommes les mieux savans de la nation. Qu'on donne à ces maitresses, plutôt qu'à d'inutiles chanoinesses, des titres d'honneur qui annonceront le cas que nous en faisons : & si le gouvernement ne fournit pas aux fraix de leur établissement & de leur entretien, que les peres de famille s'en chargent. Les nobles dans chaque province, les bourgeois aisés dans chaque bailliage, choisiront un ou plusieurs monasteres, où, de gré à gré, ils établiront la forme que je propose, à la faveur des souscriptions que la loi du Prince autorisera. Ces souscriptions ne vaudront-elles pas celles qu'on fait pour des aërostats, ou le magnétisme animal ?  
Je suis &c.





gie, cette correspondance pourra devenir pour moi une source de lumiere, dès que cet homme respectable, comme ses titres le témoignent assez, voudra bien se nommer; ce qui est indispensable pour fixer ma confiance), *esse aut meum aut alterius a me subornati partum, refricas vulnus olim immerenti* (C'est le cas à examiner) *infiictum. Quàm longè a mordaci ejusmodi stylo abhorream, publicè testabar in Föllnischen Staatsbothen* 2c. 2c. (Voilà de l'allemand. Conformément à l'usage de l'Eglise catholique reçu depuis 18 siècles, & la dernière déclaration de Sa M. I, les matieres théologiques ne doivent se traiter qu'en latin. Je suis bien fâché des entraves que me donnent des loix si graves, & fais bien des complimens au R. P. d'être à même de s'en affranchir sans rien risquer). *Tantum autem in æquitate tuâ confido, ut suspicionem hanc in proximo Diarii tui fasciculo damnandam esse putes* (Très volontiers; je ferai pour cela tous mes efforts, mais je ne puis rien sur l'opinion publique). *Vale, ac mihi studiisque meis fave* (Chose qui dépend entierement du R. P. de S. A.).

P. S. *Licentiatus quidam coloniensis me infcio iterum in compendium redegit, quæ in prædicto schediasmate continentur. Adde hisce exemplar* (Envoyer en signe de bonne amitié des abrégés d'un écrit dont on dit *abhorreo*, dont on ne veut pas même laisser subsister *suspicionem*: voilà un présent un peu singulier. Du reste, quand je connoîtrai M<sup>r</sup>. le chanoine, théologien de Cologne, &

le licencié son abrégiateur, je ferai mon possible, pour les rendre contents).



\* Celle  
de Rufin.

\* 1750. t.  
p. 2833.

Dans le Journal du 15 Février p. 247 on rapporte un passage d'une *lettre sur l'Art de vérifier les dates*, où l'on reproche aux rédacteurs la falsification d'un texte d'Eusebe. La vérité est qu'ils n'ont pas proprement falsifié le texte, mais qu'ils ont choisi une version infidèle & décriée \*, dont Fabricius & de Valois ont fait voir les défauts sans nombre; & abandonné toutes celles qui jouissoient de l'estime des savans, parce qu'elles ne seroient pas aux petites vues que l'esprit de secte leur rendoient cheres. Les journalistes de Trevoux ont fait cette observation \* qui absout les *vérificateurs des dates* du crime de fabrication proprement dite. Si nous ne l'avons pas répétée, c'est que nous l'ignorions. Mais dans le fonds la chose ne présente pas une différence bien capitale. Fabriquer un passage, ou le prendre par une malice réfléchie & dans des vues clairement manifestées, chez ceux que l'on fait l'avoir fabriqué, & cela touchant un fait historique très-connu qui seul suffit pour avertir de la corruption du texte: en vérité je n'y vois pas grande matiere de distinction. Et c'est sans doute faute d'avoir pesé la chose de sang-froid, qu'un homme d'ailleurs très-estimable

A fait de ce cas  
Un si grand fracas.



La lettre Z est le sujet de la dernière Enigme

### LOGOGRIPHE.

*J* E suis Italien, j'ai ventre, queue & tête,  
Et je ne suis homme ni bête;  
Toi qui ne trouves rien d'obscur,  
A me deviner je t'invite:  
Lecteur, ma tête est grosse & ma queue est petite,  
Pour mon ventre, il est toujours dur.



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 1 Février.) La Sublime-Porte vient de déposer le hospodar de Moldavie ; elle l'a remplacé par Alexandre Maurocordato , cousin germain de son prédécesseur , lequel étoit ci-devant grand-dragoman de la Porte. On ignore les causes de la disgrâce de ce prince infortuné , qui dans le court espace de 4 ou 5 semaines a perdu un fils unique , la plus grande partie de ses effets dans l'incendie de son palais , la principauté de Moldavie & par-dessus tout les bonnes grâces de Sa H. On ne peut concilier cette démarche avec la promesse faite il y a deux ans par la Porte ottomane aux deux cours impériales ; mais c'est qu'on ignore les termes de la dite promesse & les causes de la déposition &c. — M<sup>r</sup>. Boligny , ministre d'Espagne , a de fréquentes conférences avec le secrétaire-d'état & les autres ministres de la Porte , pour concerter quelque moyen propre à faire cesser les pirateries des corsaires algériens dans la Méditerranée. On dit que le divan prend beaucoup d'intérêt à cette affaire , afin de complaire à la cour de Madrid ; on ajoute qu'il va être envoyé incessamment à Alger un capigi-bachi avec un

*II. Part.*

Re

hatcherif ou billet signé par le Grand-Seigneur, tendant à menacer ces républicains de toute l'indignation de Sa Hauteffe, pour peu qu'ils diffèrent d'imiter la régence de Tripoli & de conclure un traité de paix avec les Espagnols; ce qui prouveroit que la Porte a résolu sincèrement de vivre en bonne intelligence avec toutes les Puissances de l'Europe.

Les démarches, que le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne, fit, il y a quelque tems, pour presser vivement la Porte sur la démarcation demandée de la part de l'Empereur, n'ont pas eu de suite. Cette négociation paroît même suspendue tout-à-fait; & il n'est pas apparent, qu'elle sera reprise, avant que la cour de Vienne soit parfaitement rassurée sur les apparences d'une guerre en Europe, & qu'elle ait réglé ses différens avec la république des Provinces-unies. La Porte profite de l'intervalle pour se mettre dans un état plus respectable; c'est l'objet des soins assidus du capitán-bacha. Cet officier infatigable a examiné ces jours-ci en personne les nouvelles fortifications, qu'on exécute le long du canal, & dont les travaux se pouffent avec une activité plus qu'ordinaire: il étoit accompagné dans cette tournée par un officier allemand, qui a quitté, dit-on, le service de l'Empereur, & qui, ayant pris le Turban, a été élevé au grade de capigi-bachi.

Des lettres d'Asie mandent que les cruautés

15. Mars 1785.

425

tés des bachas ont porté toutes les nations du Curdistan à se révolter. Les troubles n'ont point encore cessé au Caire; Murat-Bey y exerce des violences inouïes, particulièrement sur les Français dont il exige des sommes immenses. Enfin notre empire se trouve dans une situation très-critique, quoique, pour le présent, tout soit tranquille dans cette capitale.

L'académie de marine, ouverte par Hassan-bacha, notre grand-amiral, commence à avoir le succès que s'en est promis son fondateur. Ibrahim Effendi, homme de beaucoup de capacité, en a la direction, aiant sous lui plusieurs ingénieurs français, dont les instructions deviendront toujours plus utiles, à mesure qu'ils se familiariseront avec le dialecte turc.

Extrait d'une lettre de Tripoli de Barbarie,  
du 30 Novembre 1784.

« Le 22 du mois dernier, le chevalier Emo est entré dans ce port avec 3 vaisseaux de guerre, un chebec, & une galiotte, faisant partie de l'escadre vénitienne à ses ordres, qui a été envoyée pour châtier les Tunisiens. Cette escadre est en assez mauvais état, manquant de vivres, & l'équipage sur les dents. Suivant les officiers, qui la commandent, le bombardement de Suse sur la côte de Tunis lui a très-bien réussi; & la place a été presque entièrement réduite en cendres: mais un navire ragusain, venu ici de cette côte, a fait un rapport bien différent: il assure, que toute la poudre & tous les boulets, que les Vénitiens ont envoyés à Suse, quoiqu'en quantité considérable, n'avoient

Et 2

fait d'autre mal que de détruire une maison & deux boutiques & de tuer quatre hommes. Le capitaine Moro, commandant en second de l'escadre, a été enterré ici avec beaucoup de pompe. Il est mort des suites d'une blessure, qu'il avoit reçue à la main en voulant lui-même pointer le canon, & à laquelle la gangrene s'étoit mise. C'est le même qui avoit tiré sur une frégate anglaise, qui lui en a fait ressentir son mécontentement. La principale raison de l'entrée de l'escadre vénitienne dans notre port, c'est d'apporter à cette régence 3500 sequins, comme le tribut, que la république de Venise lui paie annuellement, de faire de l'eau, & de prendre des vivres, dont (comme nous venons de le dire) l'équipage avoit très-grand besoin. Le chevalier Emo a fait passer ses bombardes à l'île de Corfou pour s'y réparer; & il va les suivre de près avec ses vaisseaux. »

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 2 Février.) Une ordonnance impériale de 6 articles, en date du 18 Décembre dernier, défend l'importation des eaux-de-vie de France dans nos ports de la Mer-noire; elles les permet dans ceux de Pétersbourg, d'Archangel &c; enjoignant aux gouverneurs d'encourager les habitans à distiller des eaux-de-vie semblables. (a)

Le général comte de Soltikow est de retour en cette résidence d'un voyage, qu'il a fait à Moscou. L'on assure, que ce Seigneur est destiné à commander en chef les troupes,

---

(a) Cela sera bien difficile. Les eaux-de-vie de France sont le produit du vin, qui ne réussira jamais dans ces contrées.

qui se rassembleront dans la Russie-bleue & en Ukraine. Hier, la cour a reçu un exprès, dépêché par le prince de Gallitzin, son ambassadeur à Vienne; & aujourd'hui il en est arrivé un de Berlin chez le ministre de Sa M. Prussienne.

Le gouvernement s'occupe efficacement des moyens de réunir plus intimement la Crimée au reste de l'empire russe: dans cette vue il favorise extrêmement les mariages entre les Russes & les Tartares; & il y a envoyé un nombre de maîtres-d'école, pour instruire cette dernière nation dans la langue russe & les premiers élémens de la littérature. On multiplie aussi les moyens d'instruction envers les anciens peuples de cet empire, afin de les faire sortir de l'espece de barbarie où sont particulièrement ceux qui sont éloignés des grandes villes; de les tirer de l'ignorance où ils sont tombés depuis le schisme des Grecs; de les rendre enfin plus dignes du nom de *Chrétiens*, nom si respectable que les philosophes même ne souffrent pas qu'on les en dépouille, & que ceux qui ont perdu la chose, veulent conserver encore le mot qui la désigne.

L'on a reçu de Kiachta & d'Irkutsk en Sibérie l'avis, que les Chinois ont coupé toute communication avec la Russie. La cessation du commerce entre les deux empires fait une perte de quelques cent-mille roubles pour le trésor impérial. On ignore le motif, qui a provoqué cette résolution de la part

des Chinois ; mais l'on se flatte qu'elle ne sera que passagere.

## P O L O G N E .

VARSOVIE (le 18 Février.) La commission , établie sous la présidence du comte de Mniszech , maréchal de la couronne , pour examiner & juger la conspiration vraie ou prétendue contre le prince Adam Czartoriski , général de Podolie , tient journellement ses séances : jusqu'à présent l'on ne peut rien dire de positif sur l'issue de l'affaire : mais toutes les circonstances font présumer , que c'est une trame ourdie par la dénonciatrice même , nommée le Clerc , femme d'un nommé Ugramow , de concert avec l'étranger , qui a découvert la conspiration au prince Czartoriski , & qu'on dit être un aventurier , qui a déjà essuyé la prison pour fraudes & impostures d'une autre espece. Voici cependant le récit de cette affaire tel qu'il a été envoyé par une personne en place à une cour étrangere. " *Il se trouve ici une femme , allemande de naissance , mais mariée à un officier russe. Cette femme découvrit ces jours derniers à un Anglois , avec lequel elle vivoit très-confidemment , qu'un aide-de-camp du Roi ( le général Komarzewski ) & un valet-de-chambre de Sa Maj. ( le Sr. Ryx ) l'avoient engagée , par la promesse d'une récompense de mille ducats & d'une pension de 500 ducats par an , à empoisonner le prince*

*Adam Czartoriski*, capitaine de la garde-noble impériale de Galicie, qui se trouvoit alors à Varsovie avec permission de l'Empereur. L'Anglois communiqua l'affaire au prince; & celui-ci se rendit sur le champ près de la femme en question, pour s'éclaircir avec elle sur la trame, dont on venoit de l'avertir: elle avoua non-seulement le complot; mais aussi, pour le convaincre de sa réalité, elle l'invita à venir dès le soir même chez elle en personne, ou à envoyer un homme de confiance, puisqu'elle attendoit alors chez elle les deux personnes, qui lui avoient fait la proposition, & qui s'y rendroient pour achever de se concerter avec elle: enfin elle promit de placer le prince Czartoriski, ou celui qu'il enverroit, en cachette dans une chambre voisine, où il pourroit entendre toute la conversation. Le prince Czartoriski ne s'y rendit pas lui-même; mais il y envoya le comte Potocki, que la dénonciatrice plaça dans un appartement attenant au sien, ainsi qu'elle l'avoit promis. Le valet-de-chambre vint seul, parce que l'aide-de-camp devoit accompagner ce soir le Roi au spectacle. Le comte Potocki entendit tout l'entretien; & , convaincu de la réalité du fait, il prit les arrangemens nécessaires, pour que le suborneur ne sortît point de la maison. En qualité de noble, l'on ne put user de violence envers lui; mais l'on informa d'abord le Roi de ce qui venoit de se passer; & Sa M. envoya la garde, pour emmener le

*prisonnier*. On attend avec impatience le développement de cette affaire aussi délicate qu'extraordinaire.

Comme il regne souvent des maladies épidémiques dans l'Ukraine, & que nombre d'habitans y périssent manque des secours de l'art, le Roi & le conseil-permanent ont résolu, sur la proposition de la commission du trésor de la couronne, d'y envoyer le conseiller de cour de Heintz, en qualité de médecin ordinaire de la province, avec 1600 florins d'Empire d'appointemens annuels. Ce médecin a déjà été employé avec succès en 1780 dans la même province, pour arrêter les progrès de l'épidémie qui y regnoit alors.

Les lettres de la Russie-blanche, reçues depuis peu par des personnes respectables, continuent d'assurer que la Société des Jésuites y voit augmenter en même tems son crédit & le nombre de ses individus; les évêques grecs eux-mêmes étant, on ne peut pas plus, contents de la conduite de ces religieux, tout fait espérer que, par leur zèle & leurs travaux, ces peres parviendront à la fin à réunir l'Eglise grecque à la catholique-romaine. Si Mgr. Archetti, présentement cardinal, avoit eu dans le tems de son ambassade à Pétersbourg, des instructions sur cet objet (a),

(a) J'avoue que je ne comprends pas cela. Je ne croiois pas que ce fût-là une chose dont un nonce du St. Siège, un envoyé du successeur de Pierre, ne devoit parler qu'en cas qu'il eût *là-dessus des instructions*. Il est  
vrai

il n'est pas douteux que cette importante affaire ne fût déjà fort avancée.

## E S P A G N E.

MADRID (le 13 Février.) Le Roi se trouvant le 30 Janvier à la chasse avec le prince des Asturies a eu le malheur de tomber de cheval ; Sa M. ne s'est point blessée, mais elle s'est fait faire une saignée de précaution. — L'ambassadeur de Portugal en cette cour doit faire le 28 de Mars la demande solennelle de l'Infante Charlotte pour le prince de Portugal, & prépare pour le lendemain de cette cérémonie une brillante fête à son hôtel. Immédiatement après cette fête la cour partira pour Aranjuez jusqu'à l'époque de la bénédiction du mariage.

Divers accidens arrivés depuis quelque tems, & les plaintes qu'ils ont occasionnées, ont déterminé le Roi à renouveler les ordonnances rendues précédemment sur la marche des voitures dans les rues de cette capitale, & les peines portées par elles contre les cochers qui renverferont ou blesseront quelque personne que ce soit dans les rues ; ces peines

---

vrai que S. Em. n'en a pas dit un mot dans son long compliment à Sa M. l'Impératrice ; car celui qu'on lit dans le Journal du 15 Sept. 1783, où il est fait mention de cet objet, n'est pas de lui, quoiqu'il exprime sans doute ses véritables intentions. (Il faut se souvenir de lire p. 117, l. 26 *imposantes* au lieu d'*importantes*).

nes seront infligées dans les 24 heures, & les résistances à la justice seront punies par l'aggravation de la peine & la prison. Comme la force manque quelquefois au cocher trop jeune pour retenir les chevaux ou les mules, il est défendu d'en prendre aucun qui n'ait au moins dix-sept ans accomplis, sous les peines fixées précédemment, auxquelles on ajoute une amende de 200 ducats. (a)

---

(a) A cette occasion on se rappelle ici l'anecdote suivante, congnée dans les papiers anglois. « Un seigneur de distinction fit il y a quelque tems un voyage à . . . où il passa trois mois, dont le dernier jour fera certainement époque dans l'histoire de sa vie. Cet étranger prenoit un plaisir singulier à parcourir tous les matins les rues de la ville, dans un phaeton à 4 chevaux, qu'il conduisoit lui-même avec une rapidité effrayante & souvent funeste aux personnes qui sont obligées d'aller à pied, lorsque passant devant un corps de garde, l'officier fit ranger ses soldats en haie, se plaça à leur tête & salua sa seigneurie qui, sans avoir égard à la politesse du militaire, fit avancer sa légère voiture dans un bourbier en face du corps de garde, & éclabouffa de la tête aux pieds le courtois officier. Celui-ci dont l'uniforme étoit tout neuf cria à l'étranger d'être un peu plus soigneux dans la façon de mener son phaeton. A ce propos le voyageur arrête ses courriers & les dirige vers un endroit d'où il fait voler mille éclabouffures au visage de celui qu'il avoit déjà offensé. L'officier, perdant alors toute patience, monte sur une des roues, enleve sa seigneurie de sa voiture, & lui applique une volée de coups de canne avec une grace admirable.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 18 Février.) Il est question de quelques changemens dans l'armée; tout ce qu'on en débite encore dans le public, se réduit aux détails suivans : les uniformes des deux régimens des gardes resteront à peu-près les mêmes; deux régimens d'infanterie formeront une brigade qui sera commandée par un général; la cavalerie sera composée moitié de cuirassiers, moitié de cavalerie légère; indépendamment des deux corps de chasseurs, on en levera encore un de volontaires; & enfin les régimens de campagne

---

ble. Cependant après avoir réfléchi de sang froid à cette aventure, il appréhende le courroux de son Souverain, dans le cas où les particularités de cette scène ne lui seroient pas rapportées fidèlement; c'est pourquoi, sans perdre un instant, il se fait relever de garde, & va demander audience à son maître à qui il observe qu'il a été poussé à bout par les deux insultes que l'étranger lui a faites. Il expose en outre que son uniforme étoit neuf, que sa paie est médiocre, que l'affront est inoui pour un militaire. En un mot, il supplie qu'on lui pardonne. Alors le Souverain, du ton le plus affable dit à l'officier, en lui serrant la main : *mon brave soldat, vous vous trompez; ce n'est pas au Seigneur que vous avez donné des coups de canne, c'est au cocher.* Après cette réponse l'officier fut congédié par son maître d'un air tout-à-fait gracieux & même riant. L'étranger partit le lendemain.

pagne prendront les noms des districts où ils seront cantonnés.

L'Islande ayant éprouvé depuis quelques années des calamités successives, qui ont ajouté encore à l'horreur de sa situation naturelle, & qui ont plongé les malheureux habitans de cette île, peu favorisée par la nature, dans une détresse plus accablante que ne l'est leur état ordinaire de pauvreté & de souffrance, le Roi a établi une commission pour examiner l'état de cette partie de ses domaines, & pour lui présenter les moyens d'y soulager ses sujets. Cette commission est composée du conseiller-privé comte de Reventlau & du conseiller de conférence Erichsen, l'un & l'autre députés de la chambre royale des rentes; du conseiller-d'état Schow, secrétaire d'expédition de la chancellerie danoise; du conseiller-d'état Hansen & du conseiller de justice Pontoppidan, directeurs du commerce de Groenlande & d'Islande. Ces commissaires commenceront incessamment leurs travaux & en remettront le résultat devant Sa Majesté.

## I T A L I E.

ROME (le 13 Février.) Le consistoire, dit-on, se tiendra incessamment; non-seulement les nonces y seront compris, mais encore les prélats présentés par les couronnes. Sa Sainteté avoit d'abord eu le projet de ne faire la promotion de ceux-ci qu'en Mai; mais les Souverains se fondant sur la condescendance

cendance du Pape pour l'Impératrice de Russie en faveur de Mgr. Archetti, ont fait valoir leurs droits & ont demandé que leurs présentés fussent élevés à la pourpre romaine avant tous autres, afin qu'il n'y ait point de promotion intermédiaire entre celle du prélat élevé à la pourpre romaine sous les auspices de la Russie, & celle des prélats qui sont sous la protection des autres Souverains de l'Europe. Il a été écrit aux nonces des cours qui feront compris dans la promotion, de prendre congé & de se retirer. Le nonce de France a ordre de partir de Paris le 12 Février, & de se rendre à Lyon, où il recevra la barette. Le Pape a fait savoir ces jours passés, par un billet de la secrétairerie d'état, à Mgr. Riminaldi, doïen de la sacrée Rote, & à Mgr. Maffei, commissaire-général des armes, de se préparer pour le cardinalat.

Sa M. Sarde, pour témoigner au Pape sa satisfaction de la maniere dont l'affaire de la nonciature a été terminée, vient de nommer le prince Don Louis Onesti-Braschi, neveu de Sa Sainteté, chevalier de l'Ordre de St. Maurice & de St. Lazare, avec une pension de 2500 écus romains (environ 13,500 livres tournois). La croix de l'Ordre est déjà entre les mains du ministre de la cour de Turin auprès du St. Siège. Elle est enrichie de diamans & évaluée 12,000 écus romains (environ soixante-cinq mille livres tournois); Sa Sainteté en décorera au premier jour le prince son neveu dans la chapelle Sixtine du Vatican.

Il est arrivé ici un courier de Pétersbourg, qui a apporté au saint Pere une lettre par laquelle l'Impératrice de Russie demande à Sa Sainteté un chapeau de cardinal pour un Jésuite russe, & cela à la premiere promotion.

Le duc de Cotirlande, son épouse & toute sa suite sont arrivés ici, de Florence.

VENISE (le 16 Février.) Notre commerce avoit considérablement diminué, depuis que les nations maritimes de l'Europe, contraintes, par les droits exorbitans que les bachas d'Egypte avoient mis sur les marchandises des Indes qui passioient par le Caire, de renoncer à en tirer les productions asiati-ques, avoient trouvé plus d'avantage à faire le tour de l'Afrique, pour y acheter elles-mêmes ces marchandises de la premiere main. Actuellement il commence à reprendre vigueur, & le gouvernement, attentif à l'encourager, voit avec plaisir se former dans notre ville de nouvelles maisons de commerce. Il vient de permettre en conséquence à trois particuliers honnêtes de rendre public le plan très-bien conçu d'une compagnie de négoce qu'on propose de former, sous la dénomination de *société amicale*. Toutes les sûretés possibles, pour les capitaux, sont offertes aux intéressés, & cette nouvelle compagnie doit être sous la protection de six des principaux sénateurs. Chaque action est de 100 ducats, qu'on peut partager en 4 coupons de 25 ducats chacun; la remise de l'argent doit être faite pour le 1<sup>er</sup>. Mars prochain. Le bilan sera fait régulièrement pendant les 5 premieres

années; mais sans aucun bénéfice pour les intéressés; le profit ne devra servir, avant le terme susdit écoulé, qu'à augmenter la somme capitale. On travaille toujours avec la plus grande activité dans nos chantiers.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 27 Février.) Le duc de Chartres arriva ici le 14 de ce mois: avant-hier il a été présenté au Roi à son lever; & le soir le prince de Galles a donné en son honneur un grand souper & bal, où 42 couples, tant du corps diplomatique que de la noblesse, ont assisté.

Le 18 de ce mois il arriva ici 4 malles d'Irlande, & la cour reçut en même tems par un courier des dépêches importantes du vice-roi, qui furent examinées le même jour dans un conseil d'état. Dans la discussion des propositions faites au parlement d'Irlande, pour former un plan général de commerce entre la Grande-Bretagne & l'Irlande, les trois premières furent unanimement approuvées. On proposa de faire un changement aux 5 articles suivans pour mieux proportionner les impôts & droits sur les importations & exportations mutuelles en faveur des manufactures d'Irlande, qui ne sont que dans leur naissance, tandis que celles de l'Angleterre sont dans leur vraie maturité. Enfin ces articles furent aussi approuvés, ainsi que le 9<sup>e</sup>; mais le 10<sup>e</sup>. eut beaucoup d'opposans, en ce qu'il implique un subside annuel paia-  
ble

ble à l'Angleterre qui par ce moïen se rendroit l'Irlande tributaire. Néanmoins dans l'examen qui se fit le 12, la chambre approuva toutes ces propositions, & le chancelier de l'échiquier demanda qu'on envoiât au Roi copie de ces résolutions avec une adresse pour témoigner à Sa M. l'entiere satisfaction du parlement à ce sujet.

Suivant une lettre écrite de Pétersbourg le 16 du mois dernier, les François ne doivent pas s'attendre à réussir beaucoup dans leur commerce sur la Mer-baltique. La jouissance du port de Gothenbourg, les franchises accordées par le gouvernement aux armateurs, le desir qu'on a conçu de faire un commerce d'échange avec les Russes, toutes ces résolutions se trouvent éludées par le crédit des Anglois. Les François paient à Riga, ou à Pétersbourg tous les droits de douane avec une rigueur inconcevable. Les marchandises avariées, comme celles qui sont arrivées à bon port, sont soumises à l'influence fiscale, & on exige des taxes sur tous les objets inférés dans le connoissement. Une bouteille de vin de champagne paie un rouble. Une pinte d'eau-de-vie paie autant. Le rouble perd dix pour cent dans les mains des François & il en gagne jusqu'à 15 dans celles des Anglois.

*Extrait des Nouvelles de la Jamaïque jusqu'au 22 Décembre 1784.*

“ Il y a à peine un an, que nous jouissons de quelque tranquillité, qu'il s'est élevé  
de

de nouveau un incident, qui pourroit entraîner les suites les plus fâcheuses & rallumer peut-être le feu de la guerre, si l'on n'en prévenoit les effets dès leur première origine. Il s'agit encore de nos établissemens sur la côte de Musquito, qui ont déjà donné plus d'une fois sujet aux démêlés les plus vifs. Les colons, qui les y ont formés, se plaignent de la jalousie des Espagnols & des traverses de toute espèce, qu'ils leur font essuyer dans la coupe de leur bois & dans leur trafic : ils ont envoyé ces plaintes à notre lieutenant-gouverneur & au conseil, qui viennent de les transmettre en Angleterre par le paquebot. En attendant que le ministère s'explique sur la conduite à tenir pour réprimer les procédés hostiles des Espagnols, l'on va tirer un détachement des différens régimens, qui forment la garnison de cette île : ce détachement sera de six-cents hommes ; & l'on arme actuellement des navires, pour y transporter ce corps au premier avis qu'on recevra, que les Espagnols exécutent la menace, qu'ils ont faite de chasser nos colons de la côte. Notre chaloupe le Cygne y croise actuellement : la frégate, la Flore, qui a été réparée récemment, a aussi ordre de s'y rendre ; & elle y amenera un renfort de 70 soldats. „

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 19 Février.) La même incertitude continue de regner ici touchant

*II. Part.*

Ff

les négociations de notre cour avec la république de Hollande ; les apparences même ne sont guère favorables à un accommodement prochain entre les deux Puissances , si l'on en juge par les ordres que vient d'envoyer l'ambassadeur de cette république , qui avoit résidé ici , de congédier tous ceux des officiers de sa maison qu'il avoit entretenus jusqu'ici à ses fraix , en leur faisant signifier que si , contre son attente , son retour avoit bientôt lieu , ils étoient à même de rentrer à son service. Quant à l'échange de la Baviere contre les Pais-bas , on garde ici le silence sur cet objet. — L'Empereur a nommé le comte de Schlick , conseiller du gouvernement à Prague , pour se rendre avec le caractère de son envoyé-extraordinaire à la cour de Dannemarck.

En vertu d'une nouvelle ordonnance , tous les chirurgiens de bataillon des troupes de Sa M , doivent se rendre à Vienne , pour y faire , pendant un an , un cours pratique dans l'hôpital militaire de Gumpendorf. La cour leur paie les fraix de leur voiage , & accorde tous les mois , outre la paie ordinaire , une gratification de 32 florins à ceux qui sont mariés , & de 28 à ceux qui ne le sont pas.

La commission , chargée d'effectuer la conscription militaire en Hongrie , & de mettre ce royaume sur le même pied que les Etats allemands de Sa M , remplit ces vues avec succès ; & il n'y a plus aucun lieu de craindre des troubles à ce sujet. Ceux de la Transylvanie ne sont pas entièrement apaisés :

le feu de la rébellion à peine éteint a laissé des étincelles, dont on pourroit attendre un nouvel embrasement, si l'on n'y veilloit avec attention. Quelques bandes de révoltés se sont réunies & ont commis de nouveaux excès, brûlant entre autres trois villages, où demuroient ceux qui ont livré Horiah entre les mains des troupes impériales. L'Empereur a ordonné de rebâtir les maisons des habitans réduits à une misère extrême, à ses fraix & de leur distribuer les mêmes secours qu'aux nouveaux colons, qui depuis quelques années sont venus peupler la partie de ses Etats, voisine de la Turquie. La noblesse transylvanienne a résolu de former une milice nationale, afin de pouvoir s'opposer efficacement à l'avenir à toute espece de révolte. —

Les papiers publics ont fait mention il y a quelque tems d'un général qui aiant passé du service d'Autriche à celui des Turcs, avoit pris le turban dans l'espérance qu'on lui a fait concevoir de devenir bacha à 3 queues : ce général est sans doute le comte de Salis, premier chef des Valaques rebelles, qui selon les avis parvenus à Vienne par le courier arrivé de Constantinople, le 26 Janvier dernier, doit avoir été arrêté en cette dernière ville sur la réquisition de la cour de Vienne, en vertu de laquelle on espéroit que ce scélérat alloit être traduit par la Porte. Ce traître passe généralement pour un homme de tête, très-expérimenté & d'une valeur éprouvée : desorte que si les Valaques avoient voulu suivre son plan, la révolte auroit pu entraîner des suites beau-

coup plus dangereuses. Mais ceux-ci séduits & animés par Horiah, qui avoit à se venger d'un tort particulier qu'il prétendoit lui avoir été fait, commencerent leurs dévastations dans l'arrière-saison, sans armes, sans munitions, & sans aucun arrangement préalable pour se pourvoir de vivres. Salis voyant leur illusion & ne pouvant mettre un frein à leur férocité naturelle, ne songea qu'à profiter de leurs pillages, à bien garnir sa bourse & à se faire une riche valise avec laquelle il s'évada enfin pour se rendre à Constantinople. — Un secret impénétrable couvre le résultat de l'examen de Horiah ainsi que de celui de Klofchka ou Klotfchka, autrement le pope Sophroni, son lieutenant. Cependant on entend parler d'emprisonnemens clandestins, de lettres interceptées, écrites par ses complices &c. Quelques avis portent qu'il sera transporté à Vienne, d'autres assurent qu'il ne tardera pas d'être exécuté à Hermanstadt, où sans doute on lui préparera un supplice proportionné aux horreurs qu'il a commises (a). En attendant ce scélérat soutient sa fierté barbare & ne paroît point épouvanté du sort qui lui est destiné. (b)

---

(a) On se souvient à cette occasion du supplice cruellement ingénieux que les Hongrois firent souffrir en 1513 à George, païsan Sicule, autre Horiah, plus féroce encore & plus redoutable que le dernier; après que Jean Zapol l'eût défait en bataille rangée. Voyez son article dans le nouveau *Diction. hist.*

(b) Les caractères semblables à celui de Horiah



Portrait de Klotchka  
de Kerpen gesch



Portrait de Horiah ou Nicolas  
de Nagy Aranyosch

Portraits pitoyables  
de  
deux  
envoyés de Transilvanie

15. Mars 1785.

443

CLEVES (le 20 Février.) Il s'agit de creuser un canal près de Wefel, pour éloigner le Rhin de la citadelle, qui à la moindre crue des eaux se trouve en danger d'être inondée. Un Hollandois s'est chargé de l'entreprise, moyennant 34000 rixdalers.

La compagnie asiatique de Fiume & de Trieste a cessé ses paiemens. Par contrecoup M<sup>r</sup>. de Proli, nommé depuis peu vice-amiral de l'Escaut, a suspendu les siens. On ne peut cependant soupçonner les actionnaires de mauvaise foi, non plus que les directeurs d'infidélité; mais cette faillite résulte sans doute de spéculations combattues par des événemens imprévus.

MUNICH (le 21 Février.) Notre gazette, en date du 14, porte que le bruit répandu par les feuilles publiques, relativement au traité d'échange, qu'elles disoient avoir été projeté, entre la cour impériale & la nôtre, est absolument faux & controuvé.

---

riak sont assez communs dans cette nation. Peu de tems avant mon arrivée en Transylvanie, on exécuta à Bisritz, pour diverses atrocités, un Valaque âgé de 123 ans qui mourut en bravant tout l'appareil & le sentiment de son supplice. Il faut bien se garder de prendre cette espece de morgue pour de la constance & de la fermeté. Chez les hommes cruels & sanguinaires, la férocité est devenue une qualité permanente, une situation habituelle de l'ame, qui se tourne contre eux-mêmes quand tout autre objet lui échappe. Delà les bravades des Hurons & des Algonquins, chantant leur *chanson de mort* avant d'être mis dans la chaudiere.

NUREMBERG (le 19 Février.) On prétend ici qu'il est question de l'ouverture d'un canal, au moïen duquel on doit joindre le Danube au Mein. Sa longueur, depuis Ochsenfurt jusqu'aux environs de Ratisbonne, ne doit être que de 14 milles d'Allemagne. On est au moins certain d'avoir vu, il y a quelque tems, dans plusieurs villages de cette contrée, un François prendre en différens endroits la hauteur de l'eau, sonder les terrains, & enfin s'informer du prix exact des matériaux de toute espece, ainsi que de la main-d'œuvre. L'exécution d'un pareil projet, supposé qu'il fût possible, augmenteroit considérablement le commerce de toute l'Allemagne, par le centre de laquelle les marchandises venant de la Manche, de la Baltique &c, pourroient descendre jusqu'à la Mer-noire.

BERLIN (le 23 Février.) Malgré les bruits répandus par différens nouvellistes, tout est ici fort tranquille, & rien n'indique que nous soïons à la veille d'une guerre. — Le Roi vient de défendre, sous peine d'une amende de 50 rixdalers, de courir avec trop de rapidité, soit en voiture, soit à cheval, dans les rues de cette ville. — Sa M. a agréé le plan des constructions qui seront exécutées ici cette année, & a assigné les fonds nécessaires; en conséquence il sera bâti dans cette ville vingt-quatre nouvelles maisons, deux ponts sur la Sprée, & une aîle à l'édifice de la charité royale. — L'assesseur Buckling, qui a été en Angleterre pour examiner

miner & étudier le mécanisme des pompes à feu du sieur Bosten, en a trouvé le secret & les a même perfectionnées. Il est occupé dans ce moment à établir une machine de ce genre dans une mine de Burgoerner, dans le comté de Mansfeld. Les tuyaux qui doivent y servir se fabriquent à la fonderie de Berlin. Cette pompe versera dix-huit fois dans une minute, & chaque fois trois pieds cubes d'eau; sa force sera dans la proportion de celle de 108 chevaux. Lorsque le sieur Buckling aura achevé son ouvrage, il en publiera la description & les dessins. (a)

---

(a) Il n'est guere possible de voir un plus grand nombre & une plus grande variété de ces pompes destinées à délivrer les mines des eaux qui les inondent, qu'à Schemnitz dans la haute Hongrie. L'air, l'eau, le feu animent ces grandes machines d'une maniere aussi curieuse que profitable. La pompe à feu a été beaucoup perfectionnée par Mr. Hell, habile mécaniste, frere de l'astronome impérial. On connoit la belle inscription du P. Boscovich pour une pompe de ce genre qui donne de l'eau à la ville de Paris.

*Iterum oblita, flamma hic conspirat & unda:*  
*Civibus optatas ipse dat ignis aquas.*  
 Ici l'onde & le feu font un accord nouveau;  
 C'est le feu qui nous donne l'eau.

Mr. de la Méfenquere est auteur du distique suivant.

*Hic pugnae immemores conspirant ignis & unda;*  
*Ipsa urbi attonita flamma ministrat aquas.*  
 Ici du feu, de l'eau, la guerre est terminée;  
 La flamme donne l'onde à la ville étonnée.

\* Petite  
ville du  
pays de  
Liege.

*Je vous écris, encore tout plein des sentimens délicieux, dont j'ai été pénétré à la vue d'une oeuvre chrétienne, exécutée sans prétention & comme par impulsion indélibérée d'une charité habituelle par un des plus respectables seigneurs de ces provinces. Une jeune femme d'un dragon de Tosane enceinte pour la première fois, arrivée à Emptine, village à cinq lieues de Namur, n'est pas plutôt descendue du chariot qui l'avoit conduite, que le travail de l'enfantement qui s'étoit déjà annoncé légèrement sur la route, se fait sentir avec plus de force. Mais l'embaras tumultueux où elle se trouve, sa pudeur, son inexpérience lui font déguiser son état. A peine retirée à l'écart, & à l'abri des yeux de la soldatesque, sur un peu de paille, elle se délivre de son fruit. Le seigneur d'une terre voisine, instruit de son état, lui envoie son carrosse, & fait amener la mere & l'enfant au château, où on leur prodigue tous les soins nécessaires. C'étoit un spectacle attendrissant, Monsieur, que de voir d'un côté le pere, les enfans, les domestiques de cette maison charitable gesticuler, ne sachant pas l'idiome de la*

---

Le vers suivant est de Mr. Trochereau de la Berliere.

*Sequæna Vulcanusque simul dant civibus undas.*  
Et la Seine & Vulcain, par de communs bienfaits,  
Font jaillir une source à nos yeux satisfaits.

On lit un vers très-énergique & très-analogue au sujet en question, dans les Œuvres de Santeul; au bas de la page 59 du 3e. tome de l'édit. de 1727.

*Æternam hic servant ignis & undæ fidem.*

15. Mars 1785. 447

*jeune accouchée, pour la consoler, & calmer les restes de l'agitation qui l'avoit si violemment troublée; & de l'autre cette infortunée gesticuler aussi pour marquer à la fois son admiration & sa reconnoissance pour cette profusion de services que des mains étrangères lui rendoient avec tant d'empressement. Quelle pantomime touchante! Si les philosophes font tant de bruit de quelques actes de pitié & d'ostentation pour se parer du titre de bienfaiteur; pourquoi les bienfaits des honnêtes gens, pour être les fruits d'une vertu modeste, ennemie du petit bourdonnement de la garrulité humaine, resteroient-ils dans l'oubli? Je suis &c.*

*Ciney le 23 Fév. 1785.*

M\*\* licent. en méd.

## P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 4 Mars.) Le 25 du mois dernier le régiment de Deutschmeister arriva ici d'Allemagne, & continua le lendemain sa route pour Mons. Le 27 il arriva aussi en cette ville une division du beau régiment de dragons de Toscane; & partit ensuite pour Gand.

L'on est aussi tranquille ici que s'il n'y avoit aucune apparence de guerre dans nos environs. — Tous les bruits répandus sur l'assemblée des Etats des diverses provinces des Pays-bas autrichiens, & divers changemens dans la constitution du païs, se sont réduits jusqu'ici à une pétition de subside.

Un cuisinier, bon patriote, & grand ennemi des Hollandois, prétend avoir trouvé le moïen, avec de certaines herbes, des racines & des graines d'Europe, de se passer des épiceries des Indes-orientales. Il assure

même que ces nouveaux ingrédiens font plus salutaires que ceux dont on se sert. (a)

LA HAYE (le 4 Mars.) Les Etats-généraux se font enfin décidés sur le parti à prendre, pour satisfaire aux desirs de l'Empereur, sans avilir l'honneur de la république; ce parti est de nature à concilier ce que L. H. P. se doivent à elles-mêmes avec la déférence, que S. M. Impériale exige comme Puissance supérieure; & l'on espere, d'après les principes équitables de la cour de Vienne, qu'il amenera un accommodement favorable aux deux parties; il consiste dans la nomination de deux députés de l'assemblée des Etats-généraux, qui doivent se rendre incessamment à Vienne, non pour demander des excuses, mais pour demander, au nom de l'Etat, que des négociations amicales soient renouées, sous la médiation de la cour de France & de telles autres Puissances, que l'Empereur trouvera convenable. Ces députés devoient être nommés avant-hier; mais des considérations particulières ont encore retardé cette nomination de quelques jours. M<sup>r</sup>. le comte de Wassenauer, ci-devant envoie de la république à la cour de Vienne, témoigne le desir d'y retourner; & comme l'on a cru devoir délibérer à cet égard, c'est une des raisons principales, qui ont apporté un délai

---

(a) Cela je le crois sans peine; mais il seroit plus salubre encore de laisser-là les uns & les autres.

à la susdite nomination des députés de L. H. P.

Quant à la cession de la ville de Maastricht, il n'est que trop certain, que l'Empereur continue à vouloir que cette condition ait lieu comme préalable à toute négociation ultérieure; mais de très-fortes instances ont été faites à Sa M. Impériale de la part de la cour de France, pour faire entrer ce point dans le nombre de ceux à combattre dans les conférences; & l'on apprend par le courier de Versailles d'hier, que le ministère de Vienne est beaucoup moins éloigné qu'auparavant de se relâcher à cet égard. Cependant il est probable, que les députés ne partiront point de la Haye, avant que l'on n'ait eu une réponse plus décisive sur ce sujet.

L. N. & G. P, les Sgrs Etats de Hollande & Westfrise, ont fait publier & afficher le 24 Février un placard, par lequel il est défendu à qui que ce soit, dans l'étendue de cette province, de porter aucune marque ou signe séditieux de quelque couleur que ce soit, & notamment de couleur d'orange, arborer drapeaux, étendards sur leurs maisons, moulins, bateaux, &c, faire aucune illumination, tenir des discours tumultueux, faire des attroupemens, sous prétexte de réjouissance &c &c, dès à présent & le 8 de Mars (jour anniversaire de la naissance du Prince d'Orange), ou jours suivans, sous les peines portées contre les perturbateurs du repos public, & selon l'exigence du cas.

De nouveaux troubles viennent d'éclater auprès de Delft, dans un village où l'on a

pouffé la folie jufqu'à forcer les miniftres d'entourer de rabans oranges la coupe de la communion. Douze des principaux habitans du dit village ont été pris, & amenés prifonniers à Delft. Les mefures que prennent les Etats ont peine à appaifer les tumultes qui femblent recommencer chaque jour; mais on eft décidé à emploier toute la rigueur néceffaire pour y mettre ordre; en conféquence on prépare des placards, dont l'exécution fera foutenue de troupes réparties dans tous les lieux, où il fera befoin.

## FRANCE.

PARIS (le 28 Février.) La Reine, qui continue d'avancer très-heureufement dans fa groffeffe, a été faignée le 13 de ce mois. — Le 16, le prince Doria Pamphili, archevêque de Séleucie, nonce ordinaire du Pape, eut une audience particulière du Roi, pendant laquelle il prit congé de Sa M. Il fut conduit à cette audience, ainfi qu'à celles de la Reine & de la famille royale, par le S<sup>r</sup>. Lalive de la Briche, introducteur des ambaffadeurs; le S<sup>r</sup>. de Séqueville, fecretaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambaffadeurs, précédait. — Le comte de Saint-Prieft, ci-devant ambaffadeur du Roi à la Porte, de retour de fon ambaffade, a eu l'honneur, à fon arrivée ici, le 19 de ce mois, d'être présenté à Sa M. — Le marché de St. Cloud a été terminé le 18; le Roi a fait l'acquifition de ce château, qui,

15. Mars 1785.

451

sur le champ, a été donné à la Reine, avec la faculté d'en disposer en faveur de ses hoirs ou aïans cause. Les lettres-patentes de cette acquisition & de cette donation ont été registrées, le 22, par les magistrats de grand'-chambre, qui n'ont pas appelé les autres, pour être présens à ce registrement, puisqu'il ne s'agissoit que d'une acquisition particuliere, étrangere aux intérêts de la nation. — Il paroît une ordonnance du Roi, du 10 Janvier 1785, portant *amnistie générale en faveur des soldats qui ont déserté des troupes de Sa M. employées au service de la marine & des colonies.*

Dans le courant de la semaine dernière M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes a eu plusieurs conférences avec les ministres de la cour de Vienne, & deux couriers ont été sur le champ expédiés à la dite cour: l'un à M<sup>r</sup>. de Noailles, & l'autre par M<sup>r</sup>. de Merci au ministre impérial. Le bruit d'un échange de pais, projeté entre les cours de Vienne & de Munich, dont les papiers publics de la Hollande nous ont donné la première nouvelle, a fait beaucoup de sensation par tout l'Empire; & le désaveu, que la dernière de ces cours en a fait faire par la gazette de Munich du 14 de ce mois, n'a point ôté l'idée où l'on est, que cette négociation éventée n'est pas tout-à-fait une chimere: l'on remarque, qu'il est parlé dans cet article ministériel d'un échange, dont l'Empereur & la cour de Munich seroient *convenus*: mais la demande est, s'il n'a pas été *projeté*, &

si l'accomplissement du *projet*, au point d'en *convenir* formellement, n'a pas échoué par des empêchemens, qui ne dépendoient ni de l'une de ces cours ni de l'autre? Dans des avis de Vienne du moins, en date du 12 Février, il est dit, qu'on y croit que les rapports, répandus à ce sujet par les papiers publics, ne sont pas destitués d'un fondement quelconque; qu'on débite même quelques circonstances particulières de la négociation; & que dans peu l'on espere pouvoir s'expliquer d'une manière plus positive. — Des avis d'Allemagne parlent de magasins, qui se forment près de Riga, & de l'apparence qu'il y a, qu'il se rassemblera au printemps prochain une armée de 50 mille hommes sur les frontières de la Livonie & de la Courlande, & une autre de 30 mille sur les confins de la Pologne: mais les mouvemens des troupes russes ont déjà été annoncés si souvent, sans qu'ils se soient réalisés, qu'on peut encore en attendre cette fois-ci une confirmation ultérieure. D'ailleurs le parti que la cour de Pétersbourg prendroit dans la conjoncture actuelle, dépendra sans doute beaucoup de l'état de la santé de l'Impératrice, qui paroît précaire & chancelante: du moins, selon certains avis, Sa M. se trouvoit encore incommodée au départ du dernier courier.

Le marquis de Vifé, lieutenant-général & premier lieutenant-colonel des gardes-françaises, a donné sa démission: soixante-cinq ans de service étoient un titre suffisant pour accor-

der à ce brave officier l'honorable retraite, qu'il a obtenue : il est remplacé par le comte de Mathan, second lieutenant-colonel; & à celui-ci succede le baron d'Aldart, maréchal-de-camp, ci-devant capitaine dans le même corps.

Il vient d'être résolu qu'on transportera le cœur de Louis XIV, reposant dans l'église des ci-devant Jésuites rue St. Antoine, à celle des Invalides, dont ce Monarque est le fondateur. Leurs Majestés assisteront à cette cérémonie qui est fixée au mois de Septembre prochain. L'abbé Mauri fera l'oraison funèbre de ce grand Prince.

Dans ces tems de perversion & de corruption c'est une chose édifiante & consolante, que la sensation qu'a faite dans cette capitale le mandement de notre archevêque ( Antoine-Eléonore le Clerc de Juigné, digne successeur de Christophe de Beaumont ), donné à l'entrée du carême. Après avoir parlé de quelques succès encourageans dont le zele des ouvriers évangéliques a été couronné, le vertueux prélat continue de la sorte :

Mais si nous avons quelques consolations particulieres, pouvons-nous nous dissimuler la plaie générale qui afflige notre Eglise ? Etablis par la Providence divine pour veiller sur les mœurs de cet immense troupeau, plus nous les observons, plus nous sommes épouvantés des maux & de la difficulté des remèdes. Puissions-nous réveiller les ames de la funeste sécurité où elles languissent, & exciter le zele de tous ceux qui peuvent concourir avec nous à la réformation des mœurs.

Nous n'ignorons pas, N. T. C. F, le malheur attaché dans tous les tems aux grandes

cités ; les dangers du faste , de la mollesse , de l'oïveté , des plaisirs , & de toutes les passions qui marchent à la suite de l'opulence. Nous savons les désordres que produit ce concours d'étrangers oïsis ou ambitieux , qui viennent apporter ici , de toutes les provinces , leurs vices & leurs erreurs. Nous sentons combien les mauvais exemples des riches , doivent altérer l'innocence & la simplicité du peuple. Hélas ! toujours les plus grandes villes , & les régions qui les environnent , furent les moins vertueuses. \*

\* Observ. particulieres sur Paris , 1 Mars 1782. p. 326.

Tel est le cours ordinaire des passions humaines. Mais depuis que le respect de la religion a été affoibli dans l'esprit des peuples ; depuis que les passions ne sont plus retenues par la crainte des jugemens de Dieu , combien , N. T. C. F. , la licence des mœurs s'est-elle encore accrue ! Jamais le vice s'est-il débordé avec plus de violence ? Jamais cette passion , que l'Apôtre défend même de nommer parmi les Chrétiens , cette passion fatale , germe de tous les vices , jamais a-t-elle bravé avec plus d'assurance , la honte & les remords ? Hélas ! tandis qu'il faudroit prendre tant de précautions , pour garantir les hommes de cette mortelle contagion , il semble plutôt que l'on cherche encore à exciter de plus en plus les feux coupables que l'on devoit éteindre. Se peut-il que , dans un moment où les mœurs périssent , tout conspire encore pour en précipiter la ruine ;

L'impiété & la scélératesse peu contentes de la rapidité que la typographie donnoit à leur progrès , se sont emparés des autres arts pour subjuguier les ames que ce premier moïen de subversion auroit épargnées ; la peinture , la gravure , la sculpture ont été asservies à l'iniquité ; mais rien n'égale les ravages de l'histrionisme.

En vain les loix de l'Etat ont pros crit les mauvais

mauvais livres sous les peines les plus sévères ; en vain le chef de la justice à qui cette importante administration est confiée, & qui a été souvent le dépositaire de nos peines & de nos alarmes, a pris encore de nouvelles précautions pour réprimer cette licence : avec quelle profusion les écrits les plus dangereux circulent toujours au milieu de vous ! Ils sont dans toutes les mains ; dans les mains de l'âge qui devrait être le plus innocent ; dans les mains du sexe qui devrait être le plus délicat & le plus timide. On ne craint pas de les placer dans toutes les bibliothèques, à côté des monumens les plus respectables. On ose étaler & vendre publiquement les tableaux & les estampes les plus contraires à l'honnêteté publique. Les vestibules des palais en sont couverts, les portiques même de nos temples ne sont pas respectés ; *coupables inventions de l'art des hommes, dont la vue inspire la passion à un insensé, & lui fait aimer le fantôme d'une image morte.* \*

Les spectacles que la politique croit devoir tolérer, mais contre lesquels l'Eglise, protectrice des mœurs, réclamera toujours ; le spectacle même qui s'étoit fait une loi de la décence, n'a-t-il pas tenté de secouer les restes de l'honnêteté qu'il avoit conservés, & d'introduire sur la scène françoise une licence de principes inconnue à vos peres ? Quel symptôme sinistre pour les mœurs de la nation !

Que n'aurions-nous pas encore à vous dire de cette multitude de nouveaux spectacles, de fêtes profanes, de divertissemens de toute espece qui se renouvellent dans toutes les régions de la capitale, tous les jours, à toutes les heures ? Il semble que la volupté ait pris à tâche de rassembler dans cette grande ville tout ce qui peut enflammer les passions, & nourrir une criminelle oisiveté. \*

L'indigence paroïsoit devoir préserver le peuple de ce péril ; mais n'a-t-on pas encore imaginé pour lui ces spectacles grossiers, ces farces indignes d'une nation honnête & d'un siècle éclairé, où de pauvres artisans, qui ne

\* *Mala artis exco-  
gitatio, um-  
brapicturæ,  
labor sine  
fructu, effi-  
gies sculper-  
per varios  
colores, cu-  
jus aspectus  
insensato  
dat concu-  
pisceniam,  
& diligit  
mortuæ i-  
maginis ef-  
figiem sine  
animâ. Sap.  
15.*

\* Div. réfl.  
15 Avril  
1781. p. 563.  
— 1 Mai  
1781. p. 9.  
&c &c.

peuvent subsister que du travail de leurs mains, vont consumer un tems qui devoit appartenir au commerce & aux arts; un tems dont le prix devoit être employé à sustenter un pere, une mere accablés de vieillesse, une épouse & des enfans qui périssent de misere? Heureux encore s'ils ne reportoient pas dans l'intérieur de leur famille, l'amour du plaisir, le dégoût du travail, un sentiment plus vif de leur pauvreté, & des mœurs dissolues.

Mais pourrions-nous, sans rougir, vous parler ici de cette affreuse multitude de victimes, dévouées peut-être autant par la misere que par le libertinage, à la licence publique \*, dont le nombre & l'audace s'accroît encore tous les jours, & qui vont répandre parmi ce malheureux peuple, la dépravation, les infirmités, la dépopulation, la faim, le deuil, l'opprobre, la mort?

\* *Infel-*  
*cissimæ illæ*  
*publicarum*  
*libidinum*  
*victimæ.*  
Tertullicn.

Nous souffrons d'être obligés de déplorer, devant des ames pures, des excès qui font frémir leur pudeur; mais nous sommes redevables à tous, & principalement aux pécheurs, & aux plus grands pécheurs. La mission de notre divin Maître est le modele de la nôtre. Jesus-Christ a dit de lui-même: *Je ne suis point venu appeller les justes à la pénitence, mais les pécheurs.* \*

\* *Non e-*  
*nim veni vo-*  
*cave justos*  
*sed peccato-*  
*res.* Matth.  
9.

L'illustre prélat tourne ensuite ses regards vers cet âge tendre & singulierement intéressant qui a toujours fait l'espoir de l'avenir, & qui à l'époque actuelle ne présente qu'une perspective bien sombre, où l'innocence & la vertu s'éloignant de plus en plus, semblent abandonner à leurs rivales les plages dont elles firent le bonheur durant tant de siècles!

Au milieu des maux qui nous affligent, s'il nous restoit du moins un espoir dans la génération nouvelle! Mais pouvons-nous ignorer les désordres qui commencent à altérer l'enfance elle-même, l'enfance, l'âge privilégié

gié de l'innocence ; & jusqu'au sein des familles les plus vertueuses , jusques dans l'intérieur des maisons d'éducation les mieux réglées ? Quelle est donc , N. T. C. F. , la violence & l'activité d'une contagion qui pénètre jusques dans ces respectables asyles ? Des peres , des meres alarmés pour l'innocence de leurs enfans , sont venus déposer leurs inquiétudes dans notre cœur. Des instituteurs publics sont venus aussi nous confier leur peine , & chercher avec nous les moyens de sauver les mœurs de leurs disciples. Et quand nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement ici de la jeunesse de la capitale & de l'espérance de notre église , mais de toute la jeunesse la plus précieuse du royaume , qui vient ici se former aux sciences dans la première école de l'univers , combien , N. T. C. F. , notre sollicitude doit redoubler encore ! Après le dérèglement de la génération présente , serions nous menacés d'une génération encore plus vicieuse. \*

O vous ! qui êtes devenus les peres adoptifs de cette innombrable jeunesse , & qui tenez , pour ainsi dire , dans vos mains les mœurs de la génération nouvelle ; quelles circonstances furent jamais plus critiques , pour ceux qui remplissent l'honorable fonction de l'éducation publique ? Non-seulement vous redoublez vos précautions pour repousser loin des asyles dont la garde vous est confiée , tout ce qui pourroit devenir un péril pour un âge si foible & si fragile ; non-seulement vous excluez de vos maisons , avec une fermeté inexorable , la jeunesse pervertie qui pervertiroit votre troupeau ; vous vous attacherez sur-tout à prémunir leur foi par de solides instructions , à leur inspirer l'amour de la religion & le goût de la piété. Aussi , N. T. C. F. , avec quelle consolation nous avons vu l'année dernière les chefs des écoles les plus célèbres de cette capitale , multiplier au milieu de leurs élèves les instructions & les saints exercices qui pouvoient ranimer leur ferveur ! Daigne le Ciel bénir leurs efforts , & faire reflourir

\* 15 Mars

1783. p. 425.

— 15 Avril

1783. p. 592.

dans ces asyles de la science & de la vertu, la pureté des mœurs avec l'émulation des lettres !

*In quo  
corrigit a-  
dolescentior  
viam suam?  
in custo-  
diendo ser-  
mones tuos.  
Psal. 118.*

L'amour de la religion, le goût de la piété, oui, N. T. C. F, voilà le seul frein qui puisse contenir l'effervescence de la jeunesse. Que peuvent les leçons isolées de la sagesse humaine contre la violence des passions, sur-tout dans cet âge orageux ? Etablir l'éducation sur toute autre base que sur la base sacrée de la religion, c'est élever un édifice sur le sable ; la moindre tempête suffit pour le renverser. Malheur aux parens qui méconnoissent cette vérité ! Malheur aux enfans eux-mêmes dont les parens entraînés par l'esprit de système, adoptent des plans bizarres d'éducation, où la religion n'est presque comptée pour rien ! Si les enfans deviennent ingrats & indociles ; si'ils absorbent d'avance par des désordres ruineux l'héritage de leurs peres ; si les races dégèrent ; si une indigne postérité flétrit quelquefois les familles les plus honnêtes, & jusqu'aux noms les plus illustres, n'en cherchons point d'autre cause que cette coupable indifférence. Tels sont donc les fruits amers de ces éducations profanes, de ces éducations prétendues philosophiques. Puissent les familles qui peuvent encore prévenir ce malheur, profiter de cette triste expérience, & fonder l'éducation de leurs enfans sur les seuls principes capables d'en assurer le succès, sur les principes divins de la doctrine & de la morale de Jesus-Christ ! (*Nous réservons quelques passages de cette excellente instruction pour l'ordinaire prochain*).

On vient d'inventer de nouveaux casques faits de cuir ciré & tellement lissé, qu'ils sont beaucoup plus agréables à la vue, & beaucoup moins lourds que ceux d'airain. Les balles s'y amortissent, & comme le cuir est une matiere seche & élastique, les coups de sabre n'y font qu'à peine des brèches.

Cette

Cette nouvelle façon de coëffer les foldats paroît beaucoup plaire. M<sup>r</sup>. le prince de Condé l'a adoptée pour son régiment de Colonel-général. M<sup>r</sup>. le comte de Maillebois veut aussi s'en servir en faveur des foldats de sa légion. Cet officier qu'on a dit hier, devoir partir aujourd'hui, s'occupe, en ce moment, dans son hôtel à faire les marchés nécessaires à l'équipement complet de sa légion; on croit cependant qu'il ne partira pas encore de si-tôt.

L'académie des sciences a reçu du S<sup>r</sup>. de Beauchamp, vicaire-général de Babylone, des observations faites à Bassora, & jusqu'au golfe persique, en date du 13 Septembre. Il est descendu de Bagdad à Bassora par l'Euphrate, & se propose de remonter par le Tigre, pour avoir le cours de ces deux fleuves; après quoi il espere aller jusqu'à la Mer Caspienne, pour déterminer la position de la partie méridionale de cette Mer, sur laquelle il y a près de 150 lieues d'incertitude, comme on le voit dans les mémoires de l'académie pour 1781, qui viennent de paroître. Le sieur de Beauchamp a trouvé la latitude de Bassora 30 degrés 15 minutes, & sa longitude 45 degrés à l'Orient de Paris, la marée à 2 heures, & d'environ 4 pieds & demi, la déclinaison de l'aiman 8 degrés 36 minutes, le barometre à 17 pouces 10 lignes. Le sieur de Beauchamp a observé le thermometre à 36 degrés & même 37; quand il ne va qu'à 32, on n'est pas plus affecté qu'à Paris lorsqu'il y a 20 degrés.

Le Roi voulant procurer à l'académie des

belles-lettres la faculté de s'associer des gens de lettres, dont les travaux & les lumières peuvent lui être utiles, & qu'il lui étoit difficile d'admettre comme académiciens ordinaires, les uns parce qu'ils étoient en quelque sorte exclus par les réglemens ou par l'usage, les autres parce qu'ils exercent des charges ou des emplois, qui ne leur permettent pas d'être assidus aux assemblées de l'académie, & de remplir, dans toute leur étendue, les devoirs imposés à ses membres ordinaires; Sa M. vient de créer dans cette académie une nouvelle classe d'académiciens, sous le titre d'*Associés libres résidans à Paris*. L'intention de Sa M. est, que le nombre de ces académiciens soit invariablement fixé à huit, & qu'ils puissent être choisis dans les différentes classes des citoyens, sans en excepter les Ordres religieux. Le Roi s'étant réservé, pour cette fois seulement, le choix de ces huit associés libres, a nommé Dom Clément, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; Dom Poirier, de la même Congrégation; les Srs. Mongez, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; Bailly, de l'académie françoise & de celle des sciences; Barthez, premier médecin du duc d'Orléans, associé de l'académie des sciences; Camus, avocat au parlement; Hennin, secrétaire du conseil-d'état; Sylvestre de Sacy, conseiller à la cour des monnoies. Lorsque par la suite il vaquera quelque-une de ces places, l'académie procédera, pour les remplir, à une élection dans la forme usitée pour celle des associés ordinaires.

On voit imprimé le *Discours prononcé dans l'académie françoise, le 27 Janvier, par Mr. l'abbé Maury, abbé commendataire de la Frenade, vicaire-général de Lombes, & prédicateur ordinaire du Roi.* L'orateur n'a pas suivi la marche de la plupart des récipiendaires, qui, après des complimens & des formalités d'étiquette, se hâtent d'en venir à quelque discussion de littérature. Il s'attache constamment à l'éloge de son prédécesseur, ou s'il s'en éloigne quelquefois par des réflexions épisodiques, c'est que le sujet l'y conduit naturellement, & il y revient bientôt après. Il est vrai qu'il y avoit tant de choses à dire de M<sup>r</sup>. le marquis de Pompiignan. Ce n'étoit pas un homme ordinaire. Littérateur profond & formé à l'école du bon goût & de la saine antiquité, versé dans la connoissance des langues mortes & vivantes, poète, traducteur, moraliste, magistrat &c, &c, quel vaste champ pour un éloge ! Mr. l'abbé Maury en a embrassé tous les détails, & il ne se montre pas inférieur à la tâche qu'il s'est imposée. On voit qu'il est nourri des bons principes. Le morceau sur les anciens est plein de goût & fort bien présenté.

“ C'est en lisant les anciens, dit l'orateur, ”  
 “ que l'on peut s'approprier une foule d'ex- ”  
 “ pressions neuves : plus on les imite, plus ”  
 “ dans sa propre langue on devient soi-même ”  
 “ original ; & l'on reconnoitra au ”  
 “ nombre, au mouvement, à l'harmonie du ”  
 “ style, un écrivain qui a fréquenté les ”  
 “ auteurs de l'antiquité, comme autrefois

„ la fable trouvoit une voix plus mélodieuse  
 „ aux oiseaux qui avoient voltigé sur le  
 „ tombeau d'Orphée .. Cette comparaison est  
 „ agréable & même saillante. — Si M<sup>r</sup> l'abbé  
 „ Maury n'ose pas dire formellement que M<sup>r</sup>.  
 „ de Pompignan est égal ou supérieur à Rouf-  
 „ feau, il le fait quelquefois entendre ; & l'on  
 „ reconnoit du moins qu'il est pénétré de la plus  
 „ vive admiration pour des chef-d'œuvres de su-  
 „ blime, de sentiment & de style ; trois points  
 „ principaux de cet examen où les odes, les  
 „ cantiques, les hymnes & les prophéties sont  
 „ analysés dans le plus grand détail. — On  
 „ voit avec plaisir M<sup>r</sup>. l'abbé Maury rendre  
 „ hommage aux grandes qualités de Louis XIV.  
 „ Plus ce Monarque, remarque-t-il avec  
 „ beaucoup de justesse, s'éloigne de notre  
 „ âge, plus il s'agrandit à notre vue. A  
 „ mesure que les mémoires de ses généraux  
 „ nous rendent, en quelque sorte, témoins  
 „ de sa vie privée, l'ancien enthousiasme  
 „ de la France se réveille pour exalter un  
 „ Prince à qui elle doit tout, ses loix, sa  
 „ discipline militaire, sa police, ses premie-  
 „ res routes, sa marine, ses arsenaux, ses  
 „ ports, ses manufactures, ses académies ..  
 „ Tout cela a été fort applaudi. M<sup>r</sup>. Gaillard  
 „ n'a pas été si heureux lorsqu'il a lu une  
 „ notice sur Démôsthène, qui doit être insérée  
 „ dans l'Encyclopédie méthodique. Ce bruiant  
 „ auteur de l'Histoire travestie de Charlema-  
 „ gne \*, a parfaitement ennuié ; lui-même  
 „ s'est trouvé mal & il a fallu l'emporter.

\* 15 Fév.  
 1783. p. 246.

La 1<sup>re</sup>. livraison du *Voltaire* de M<sup>r</sup>. Beau-  
 marchais

marchais, composée de 30 vol. n'a pas répondu à l'attente des souscripteurs: ils trouvent le papier fort inférieur à celui du *Prospectus*, & plusieurs feuilles maculées, déchirées &c; en sorte qu'il y a beaucoup de réclamations à ce sujet. Cependant quelques volumes de cette édition sont de la plus grande beauté & exécutés avec le plus grand soin: de ce nombre est le volume de la *Henriade* &c; mais le papier du plus grand nombre répond si peu aux promesses de l'éditeur, que les amateurs refusent cette livraison pour prendre les exemplaires en papier anglois, qui seront plus chers & dont il n'y a encore que 8 vol. Reste à savoir s'ils feront mieux servis.

Grande rumeur parmi les clubs, salons, sociétés &c. Un ordre du Roi a défendu toute espèce de jeu au salon des Arcades & à la société olympique. Cet ordre n'ayant pas été général, puisqu'on continue de jouer au salon près la comédie italienne, les Arcades & les Olympiques désespérés de cette distinction offensante, s'assemblent, crient & ne savent que décider. Il n'est pas inutile d'observer que cet ordre n'a été porté aux Arcades qu'après le départ de Mgr. le duc de Chartres pour Londres, qui eut lieu, il y a huit jours. On n'a jamais joué qu'un jeu fort modéré dans la société olympique, & il paroît que l'ordre du Roi regardoit principalement les Arcades.

On vient de faire pour Mgr. le Dauphin un alphabet dans le goût des vieux vers

acroftiches dont depuis longtems il n'est plus  
question.

A pprenez, fils de Rois! à marcher sur leur  
trace.

B ourbon, ce nom vous dit qu'il faut être un  
héros.

C raignez le bonheur vain que punit la dif-  
grace.

D e tout être souffrant adouciffez les maux.

E mule de Henry, qu'il soit votre modele.

F uiez des vils flatteurs les confeils dangereux.

G oûtez le doux plaisir de faire des heureux.

H onorez des vertus tout feâtateur fidele.

J oignez à l'esprit juſte un cœur ſenſible & bon.

I mitez votre pere, aiez l'ame auffi belle.

K ehl a fait paſſer Flore à la France, ô quel  
don!

L e véritable eſprit eſt la droite raiſon.

M épriſez l'ignorance, elle eſt toujours cruelle.

N e caſſez jamais l'erreur ni le faux zele.

O ubliez la grandeur pour vous montrer hu-  
main.

P roſternez-vous ſans peine au pied d'un Dieu  
ſuprême.

Q u'importe devant Dieu l'éclat du diadème.

R egnez ſur tous les cœurs, c'eſt l'art du  
Souverain.

S oumettez le pouvoir à l'exaôte juſtice.

T endez toujours aux pauvres une main pro-  
tectrice.

V ivez pour être aimé, c'eſt regner en effet.

U niſſez les devoirs de fils & de ſujet.

X énoſphon dans Cyrus vous offre un grand  
exemple.

Y vrefſe des plaiſirs, tu produis le regret!

Z ele pur, foi ſacrée, ouvrez-lui votre tem-  
ple.

M<sup>r</sup>. le marquis de Condorcet ſ'eſt déter-  
miné à épouſer Mlle. Agnès Mignot, au  
nom de laquelle il vient d'acheter une terre  
de 100 mille écus auprès de Mantes. Le  
prince de Luxembourg, fils du maréchal de

Duras, va épouser Mlle. d'Aligre, fille de M<sup>r</sup>. le premier-président, qui compose sa dot de 75 mille liv. de rente. M<sup>r</sup>. de Brienne, héritier du comte & de l'archevêque de ce nom, & dernier rejetton d'une illustre famille, épouse Mlle. de Vergés, fille de l'avocat-général au parlement de la commission.

Un auteur connu par de mauvaises plaisanteries s'est amusé à faire des couplets contre M<sup>r</sup>. l'archevêque de Paris & M<sup>r</sup>. l'évêque de Senz. Le premier est allé en porter ses plaintes à Versailles, moins par ce qu'on dit de lui, que parce que cette épigramme parle de la sainteté du ministère sacerdotal & épiscopal d'une manière indigne, & qu'enfin l'insolence philosophique n'a plus aucun frein. La nouvelle générale est que l'auteur a reçu une lettre de cachet qui l'envoie en exil à Toulouse.

On raconte un fait horrible de quatre bandits qui faisoient voir des animaux féroces, & qui aiant rencontré dans la forêt d'Orléans un homme, une femme & un enfant, les ont volés, assassinés, & fait manger par leurs bêtes. Les malheureux ont été arrêtés : on prétend qu'on a encore trouvé dans un sac la tête de l'homme & une cuisse de la femme. On dit qu'on leur destine un supplice proportionné à l'énormité de ce crime. Ils seront enfermés avec leurs animaux dans une cage de fer, & on les livrera aux flammes.

Nous sommes inondés de mémoires des villes maritimes qui réclament contre la permission accordée aux étrangers de commercer

dans nos îles : le Havre, Nantes, la Rochelle sur-tout ont donné d'assez bons écrits à ce sujet. Le parlement de Bordeaux n'a point fait de remontrances ; il s'est contenté d'écrire une lettre au Roi qui vient d'être imprimée. Deux planteurs se sont chargés de répondre à tout le commerce ; leur mémoire paroîtra dans quelques jours.

### NOUVELLES DIVERSES.

Le consistoire si longtems attendu, s'est effectivement tenu le 14 Février, comme on l'a annoncé ci-dessus, outre les nonces de Vienne, de Paris, de Madrid & de Lisbonne, plusieurs autres prélats ont été honorés de la pourpre (*nous en donnerons la liste l'ordinaire suivant*). — S. M. I. a signifié par un billet de sa main au conseil-suprême de justice, qu'elle étoit dans l'intention d'abolir dans ses Etats héréditaires, les droits d'aînesse & de fidei-commis, & qu'elle attendoit cependant sur cet objet important un rapport détaillé de cette cour. — De toutes les nouvelles qui semblent annoncer la guerre, la suivante, si elle est bien authentique, semble avoir le plus de force probante.

« Paris le 1 Mars. On assure que les couches de la Reine, devant arriver entre le 15 & le 20 Avril, la faculté a jugé à propos qu'on lui annonçât les dispositions de guerre dont l'Europe est menacée. Cet avis paroît d'autant plus sage, que Sa Majesté auroit pu apprendre, dans un moment plus dangereux, l'explosion des hostilités. On est aujourd'hui libre, à Ver-

sailles

15. Mars 1785.

467

*faillies comme à Paris, de dissertar sur la paix  
& sur la guerre. »*

On mande de Turin qu'on vient de compléter, par ordre de la cour, tous les régimens, tant d'infanterie que de cavalerie, qui composent l'armée, & qu'on fait actuellement la revue des arsenaux & de l'artillerie. — Une lettre de Stütgard annonce qu'après l'arrivée d'un courier de Vienne, la légion de l'Empereur, qu'on avoit levée dans nos environs, a eu ordre de se séparer; les beaux hommes qui la formoient, ont été incorporés à d'autres régimens, & les officiers sont rentrés dans leurs anciens corps. D'un autre côté les François ont obtenu la permission d'acheter dans ce païs 40,000 muids de bled. — *Extrait d'une lettre d'Aix-la-Chapelle du 7 Mars.* “ Il est étonnant que tandis que les gazettes même protestantes, en particulier celle de Leyde, de Cleves, d'Utrecht &c, ont cité avec éloge divers passages du mandement de l'archevêque de Paris, donné à l'entrée du carême; celle de cette ville parle de l'illustre prélat comme d'un fanatique forcené, fauteur de la superstition & de tous les fléaux qui peuvent affliger les hommes. Il est constant cependant que rien n'est plus sage, plus modéré, plus digne de l'attention des Chrétiens que l'éloquente exhortation du vertueux archevêque. Il faut croire que l'attention de notre magistrat autrefois fortement dirigée vers les intérêts de la religion, se trouve aujourd'hui

partagée entre trop d'objets, pour s'occuper encore de celui-là avec la même ardeur. „

☞ Les auteurs du *Journal politique* de Liege & de la *Feuille du jour*, ayant trouvé à Luxembourg un correspondant qui leur a mandé des nouvelles ridicules ( 1 Fév. p. 231 ), ont cru devoir s'en venger sur moi, c'est-à-dire, sur “ *un imposteur d'autant plus dangereux qu'il affecte les dehors de la vertu & de la religion* „. Mais ils ont bien tort. Je conviens avec eux qu'on abuse de leur bonne foi \*, mais à coup sûr je n'en puis rien, & ne fais pas du tout d'où partent ces coups dont ils se plaignent si vivement. S'ils le savoient eux-mêmes, ils ne se feroient pas laissé prendre une seconde fois au même piège. Ils n'auroient pas dit que J. B. Brück étoit *propriétaire du Journal*; ( il n'y a personne dans Luxembourg qui ne sache le contraire ), ni attribué à cet honnête vieillard des tracasseries que son caractère & ses infirmités ne comportent pas. — Ils

*Journ. polit.*  
*lit. n° 2. p.*  
*381. —*  
*Feuille du*  
*Jour. p. 173.*  
Dans les  
pays étranger  
cette  
feuille  
prend le titre  
d'*Histoire*  
*du*  
*temps présent.*

---

\* J'ai été le premier à vouloir vérifier les nouvelles contenues dans la relation du sieur Trignon. Ma lettre est entre les mains d'un très-honnête homme; je consens qu'il la rende publique. Enfin des personnes dont on peut suspecter la véracité, sont témoins de la surprise que me causa cette relation. Si j'ai intérêt dans le Journal la lettre qu'on m'a écrite à ce sujet, ce n'a été que pour me justifier du reproche de taire des événements curieux que d'autres recueilloient avec avidité.

15. Mars 1785.

469

n'auroient pas dit qu'une personne qui tient beaucoup aux journalistes de Luxembourg, leur avoit appris que le bastion de Berlaimont étoit une fille publique. ( Il n'y a pas d'autre journaliste de Luxembourg que moi, qui depuis 6 mois n'ai parlé à aucun habitant de cette ville, & qui n'ai pu dire à personne, & en aucun tems, un mensonge de cette force : tous les enfans de la ville connoissent le bastion de Berlaimont, & dans tous les païs du monde on met quelque différence entre un bastion un peu surchargé de matiere grasse, & une fille publique ). — Ils n'auroient pas dit que *Sa M. I. est soupçonnée d'avoir ménagé par un raffinement de politique, la faillite de la maison Prolé* ; ni avancé une multitude d'autres assertions en tout genre, dont le contraire n'est pas seulement probable, comme ils le disent par rapport à celle-ci, mais bien constant & indubitable &c &c. \*

24 FÉV.  
p. 193.

Du reste si l'on ne peut que plaindre ces

---

\* Comment peut-on après cela accuser l'imprimeur d'une *jalousie de métier*, de l'*envie de nuire* ? Eût-il fallu recueillir beaucoup de passages semblables pour faire proscrire les feuilles qui les contiennent ? Jamais il n'a opposé le privilège impérial, la censure & l'approbation légale à la circulation d'une feuille étrangère parfaitement anonyme à tous égards, qui n'a d'autres règles, d'autres entraves que le bon plaisir des rédacteurs. Il est cependant aisé de comprendre les avantages que donne une telle indépendance, par rapport à la multitude

périodistes d'être mal servis par leurs correspondans, on pourroit imputer l'espece de fureur que leurs bévues leur inspirent contre des personnes parfaitement innocentes & qui ignorent même profondément les tours qu'on leur joue. Car après la plaisante transformation d'un bastion en fille publique, ces Messieurs ajoutent par maniere d'épiphoneme :  
 „ Et voilà les idées auxquelles n'a pas rougi  
 „ de s'abandonner un ecclésiastique (*je chan-*  
 „ *ge le pluriel en singulier, pour corriger*  
 „ *l'erreux dont je viens de parler*), qui n'a à  
 „ la bouche que les mots de pudeur, de dé-  
 „ cence, d'honnêteté ; qui à tout propos crie  
 „ à l'irréligion, à l'impiété, au scandale, à  
 „ la corruption du siècle ; qui, enfin si on  
 „ l'en croit, n'écrit que pour défendre la  
 „ pureté de la foi, la majesté de la religion,  
 „ la sainteté des mœurs ! Ah ! c'est bien le  
 „ cas de lui dire avec le divin Auteur de  
 „ la religion, dont il se sert pour masquer  
 „ son iniquité : *Væ vobis, scribæ & phari-*  
 „ *sæi hypocritæ : quia similes estis sepulchris*  
 „ *dealbatis, quæ a foris parent hominibus*  
 „ *speciosa. intus verò plena sunt ossibus mor-*  
 „ *tuorum & omni spurcitiâ* „. Ainsi  
 soit-il.

Par bonheur que ces honnêtes écrivains ont eu la prévoiance de me donner la réponse

---

titude des lecteurs, toujours avides de choses hardies & hasardées. Encore une fois, cet homme si *avide de nuire* n'a jamais fait aucune démarche à cet égard.

15. Mars 1785.

471

ponse la plus juste & la plus vraie qu'on peut faire à de tels complimens. " Rien ne doit étonner de ces sortes de gens (*construction de nouvelle fabrique*) qui sont habitués à marcher dans les voies indirectes, & qui ne connoissent d'autres armes contre ceux qui leur font ombrage, que celles du trop célèbre Don Basile, LA CALOMNIE ! LA CALOMNIE ! "

En remerciant les hommes un peu plus respectables que ceux qui redoutent ma vengeance (qui l'auroit cru ?) de l'offre de me faire donner à ce sujet une satisfaction convenable, je dois les prier de me garder cette bonne & prompte volonté pour une autre occasion. Il me suffit aujourd'hui que les auteurs aient déclaré eux-mêmes qu'il n'y a que les têtes philosophiques qui aient droit de penser à de zelles bassesses ; & sur cet aveu je les leur pardonne. Si un jour l'envie d'une satisfaction me prenoit, je suis certain de l'obtenir de S. A. le Comte François d'Hoensbroech, Evêque & Prince de Liege, où ces feuilles s'impriment, dès le moment que je réclamerai son autorité : son attachement inviolable à la décence publique & aux droits sacrés de la justice m'est un garant sûr de ce que j'avance ici. Mais cette démarche même seroit inutile ou prématurée. Je suis convaincu que M<sup>r</sup>. Tutot, propriétaire & imprimeur de ces feuilles, très-honnête homme & incapable de coopérer à un tel abus de la presse, ne seroit pas plutôt informé des torts de ses

II. Part.

H h

Journ.  
pol. n<sup>o</sup>. 8.  
p. 383. F.  
du J. p. 174.

rédaçteurs, qu'il les obligeroit à les réparer. Comme ils sont à tous les égards possibles dans sa dépendance, il ne faut pas douter qu'ils ne se hâtassent à remplir ses intentions.

*P. S. En ce moment j'apprends que les auteurs de cette dégoûtante diatribe, s'appuient hautement d'un nom qui m'est cher à tous égards, qu'ils se vantent d'avoir été engagés à publier des horreurs contre moi par la lettre d'un homme auquel je suis depuis longtems attaché par les liens de l'amitié, du respect, de la considération la plus juste & du plus véritable dévouement. Rien n'égale l'étonnement & la douleur avec lesquels je vois prostituer ce nom respectable dans une grande ville, où la multitude toujours dupe de l'imposture, ne manquera pas d'en prendre des idées aussi fausses qu'injurieuses. En attendant que je puisse faire quelque chose de plus efficace pour confondre ce que ces Messieurs appellent eux-mêmes LA CALOMNIE, LA CALOMNIE; Je lui offre tous les services qu'il peut attendre de moi, & promets bien de poursuivre sa justification avec la même ardeur que je travaillerai en toute occasion à la mienne propre.*



---



---

## T A B L E.

TURQUIE.	{	Constantinople.	423
		Tripoli de Bar- barie.	425
RUSSIE.	(	Pétersbourg.	426
POLOGNE.	(	Varsovie.	428
ESPAGNE.	(	Madrid.	431
DANNEMARCK.	(	Copenhagen.	433
ITALIE.	{	Rome.	434
		Venise.	436
ANGLETERRE.	(	Londres.	437
	{	Vienne.	439
		Cleves.	443
ALLEMAGNE.	{	Munich.	443
		Nuremberg.	444
		Berlin.	444
	{	Bruxelles.	447
PAYS-BAS.	{	La Haye.	448
FRANCE.	(	Paris.	450
		<i>Nouvelles diverses.</i>	466

